



Ce qui compte pour moi

Bernard Collins, président, PF Collins International Trade Solutions
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

L'entreprise a démarré avec un seul homme et un seul bureau en 1921. Maintenant, elle est l'un des principaux fournisseurs de services de commerce international au Canada. Grâce à notre technologie et à notre réseau de partenaires mondiaux, PF Collins offre des solutions de commerce international aux entreprises à l'échelle mondiale.

Communiqué : Résultats du troisième trimestre	3
---	---

Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

Rapport de gestion	5
Bilans consolidés	10
États consolidés des résultats	11
États consolidés du résultat étendu	11
États consolidés de l'avoir des porteurs de parts	12
États consolidés des flux de trésorerie	13
Notes complémentaires	14

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion	20
Bilans consolidés	40
États consolidés des résultats	41
États consolidés du résultat étendu	41
États consolidés de l'avoir des associés	42
États consolidés des flux de trésorerie	43
Notes complémentaires	44



Imprimé par une imprimante assortie d'un certificat de chaîne de traçabilité du Forest Stewardship Council (FSC), sur du papier certifié FSC. Pour de plus amples renseignements sur FSC Canada, veuillez consulter le site www.fscscanada.org.

Veuillez recycler le présent document.

Salle de presse

• Bell Aliant annonce les résultats de son troisième trimestre et une entente à long terme avec Bell Canada

Halifax (Nouvelle-Écosse) – Le mardi 28 octobre 2008 – Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (Bell Aliant ou le Fonds)¹ (TSX : BA.UN) a annoncé aujourd’hui des distributions à ses porteurs de parts de 92,1 M\$, ou 0,725 \$ par part, pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008. Bell Aliant a également annoncé qu’elle a conclu une entente à long terme avec Bell Canada (Bell) en vertu de laquelle elle fournira un réseau de transmission amélioré permettant une connexion des sites cellulaires de Bell Mobilité dans le Canada atlantique à ceux de l’Ontario et du Québec. Cet investissement permettra l’ajout de la technologie HSPA au réseau existant et viendra appuyer la migration pancanadienne de Bell vers la technologie Long Term Evolution (LTE), la norme mondiale de services sans fil de quatrième génération (4G).

Le tableau suivant présente les principales données financières^{2,3} du troisième trimestre de Placements Bell Aliant, société en commandite :

<i>(En millions de dollars)</i>	T3 2008	T3 2007	Variation en pourcentage	Depuis le début de l’exercice 2008	Depuis le début de l’exercice 2007	Variation en pourcentage
Produits d’exploitation	815,3	808,5	0,8 %	2 468,8	2 434,2	1,4 %
BAIIA ⁴	371,0	369,8	0,3 %	1 085,3	1 072,8	1,2 %
Dépenses en immobilisations	138,8	139,7	(0,6) %	361,4	398,0	(9,2) %
Encaisse distribuable ⁵	179,3	177,6	1,0 %	569,4	531,9	7,1 %

« Je suis satisfait des résultats de notre troisième trimestre, » a déclaré Stephen Wetmore, président et chef de la direction. « Nos résultats sont conformes à nos attentes et nous placent en bonne position pour atteindre nos objectifs déclarés, et ils continuent de démontrer la stabilité de nos activités. »

Faits saillants du troisième trimestre de 2008 :

- Les produits d’exploitation ont augmenté de 6,8 M\$ (0,8 pour cent) au troisième trimestre de 2008 comparativement à la même période de l’année dernière, avec une croissance des produits provenant des services de technologie de l’information (TI) et des services Internet qui compense le recul des produits provenant de services comme la téléphonie locale et interurbaine.
- Les produits provenant des services Internet se sont accrus de 11,7 M\$ (13,6 pour cent) au troisième trimestre de 2008 comparativement à la même période en 2007, le nombre d’abonnés à Internet haute vitesse augmentant de 12,4 pour cent et les produits d’exploitation moyens par client (PEMC) des services Internet haute vitesse résidentiels augmentant de 6,9 pour cent.
- Les produits provenant des services de TI ont progressé de 15,0 M\$ (29,5 pour cent) au cours du trimestre comparativement à la même période de l’année dernière, les produits tirés des services et des ventes de matériel ayant progressé de 7,2 M\$ et de 7,8 M\$, respectivement.
- Les produits provenant du service local et du service interurbain ont diminué de 4,9 M\$ (1,4 pour cent) et de 7,7 M\$ (6,2 pour cent), respectivement, au troisième trimestre de 2008 comparativement au troisième trimestre de 2007, les produits tirés des services d’accès au réseau (SAR) ayant chuté de 3,4 pour cent par rapport à l’an dernier. Les produits tirés du service local au cours du trimestre tiennent compte d’un rajustement favorable non récurrent de 2,4 M\$ attribuable à des produits tirés de contributions rétroactives.
- Le BAIIA a connu une hausse de 1,2 M\$ (0,3 pour cent) au troisième trimestre de 2008 comparativement au troisième trimestre de 2007, les programmes de compression des coûts et de productivité ayant continué à contrebalancer les effets d’une combinaison changeante de produits d’exploitation. La marge du BAIIA a été de 45,5 pour cent au troisième trimestre, en légère baisse par rapport à celle de la même période en 2007, soit 45,7 pour cent.
- Les dépenses en immobilisations au cours du troisième trimestre se sont établies à 138,8 M\$, en baisse de 0,9 M\$ (0,6 pour cent) par rapport au même trimestre de l’année dernière.
- L’encaisse distribuable a augmenté de 1,7 M\$ (1,0 pour cent) au troisième trimestre de 2008 par rapport à la même période en 2007, en raison de la croissance du BAIIA et de la diminution des dépenses en immobilisations.

Le réseau HSPA devrait être intégralement opérationnel au plus tard en 2010. Compte tenu des nouvelles dépenses en immobilisations d’environ 25 M\$ maintenant prévues pour 2008, les fourchettes de prévisions de Bell Aliant qui avaient déjà été annoncées pour 2008 concernant l’intensité du capital et l’encaisse distribuable ont été révisées.

Produits d'exploitation	entre 3 240 M\$ et 3 310 M\$	prévisions inchangées
Intensité du capital ⁶	entre 14,5 % et 15,5 %	entre 15,5 % et 16,5 %
Encaisse distribuable	entre 720 M\$ et 740 M\$	entre 700 M\$ et 720 M\$

Conférence téléphonique avec les analystes

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats du troisième trimestre avec les analystes financiers a eu lieu le mercredi 29 octobre 2008. Une retransmission de la conférence téléphonique sera accessible sur notre site Web, à l'adresse www.bell.aliant.ca/investisseurs, pendant un an.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives qui ont trait à des événements, des résultats, des circonstances ou des attentes futurs prévus, notamment des déclarations relatives à l'augmentation proposée des dépenses en immobilisations en vue d'améliorer le réseau de transmission permettant une connexion des sites cellulaires de Bell Mobilité sur le territoire de Bell Aliant et aux rajustements connexes devant être apportés aux prévisions annuelles de Bell Aliant pour l'exercice 2008. À moins d'indication contraire, ces déclarations prospectives décrivent les attentes de la direction au 28 octobre 2008. Ces déclarations sont fondées sur les croyances de la direction à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont, par leur nature, fondamentalement incertains et indépendants de la volonté de la direction. Elles ne sont pas garantes du rendement futur et sont assujetties à de nombreux risques et incertitudes qui sont difficilement prévisibles et à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent sensiblement des attentes actuelles. Un certain nombre d'hypothèses sont également formulées dans la préparation des déclarations prospectives, telles que des hypothèses économiques, des hypothèses relatives au marché, des hypothèses financières et opérationnelles et des hypothèses quant à la réalisation de certaines opérations. Veuillez vous reporter à l'Avis concernant les renseignements prospectifs de Bell Aliant daté du 5 février 2008 ainsi qu'aux rapports de gestion et aux notices annuelles du Fonds et de Placements Bell Aliant, société en commandite pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, mis à jour par les rapports de gestion du Fonds et de Placements Bell Aliant, société en commandite pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2008, qui sont disponibles au www.bell.aliant.ca ou au www.sedar.com, pour une présentation détaillée de ces principaux facteurs de risque et hypothèses.

Si un facteur devait toucher Bell Aliant d'une manière imprévue ou si des hypothèses sous-tendant des déclarations prospectives devaient se révéler inexactes, les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des résultats ou des événements prévus. Toutes les déclarations prospectives faites dans le présent communiqué sont présentées sous réserve de la présente mise en garde et l'on ne peut garantir que les résultats ou les faits nouveaux prévus par Bell Aliant se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences prévues pour Bell Aliant.

Sauf si les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, Bell Aliant nie toute intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives même si de nouveaux renseignements deviennent disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fournies afin de donner des renseignements sur les attentes et les projets actuels de la direction. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

À propos de Bell Aliant

Bell Aliant (TSX : BA.UN) est l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionaux en Amérique du Nord. Par l'intermédiaire de ses entités actives, Bell Aliant offre aux consommateurs de six provinces canadiennes des services novateurs en matière d'information, de communications et de technologie, y compris les services vocaux, la transmission de données, le service Internet, les services de vidéo et des solutions d'affaires à valeur ajoutée. Par l'intermédiaire de ses bureaux xwave, Bell Aliant fournit également des services professionnels de TI au Canada et aux États-Unis. Les 10 000 employés de Bell Aliant se dévouent pour offrir choix, commodité, ainsi qu'un service à la clientèle de la plus haute qualité.

¹ La totalité du bénéfice de Bell Aliant provient de sa propriété indirecte de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Placements Bell Aliant, société en Commandite »). Les résultats de Placements Bell Aliant, société en commandite combinent les résultats de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Bell Aliant, société en commandite »), de Télébec, société en commandite (« Télébec ») et de NorthernTel, société en commandite (« NorthernTel »).

² Le 1^{er} février 2008, Placements Bell Aliant, société en commandite a réalisé l'acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (« KMTS »). Les résultats financiers et les paramètres des abonnés de Placements Bell Aliant, société en commandite englobent les données de KMTS à compter de cette date.

³ Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2008, Bell Aliant a décidé de traiter Atlantic Mobility Products Limited Partnership (« AMP ») et son unité Défense, sécurité et aérospatiale, respectivement, comme des activités abandonnées aux fins de la présentation de l'information financière. L'information concernant les périodes antérieures a été rajustée pour tenir compte de ces modifications.

⁴ Bell Aliant définit le BAIIA, mesure non conforme aux PCGR, comme les produits d'exploitation moins les charges (le bénéfice), avant les intérêts, les impôts sur le revenu, la dotation aux amortissements, le coût net des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais.

⁵ Bell Aliant définit l'encaisse distribuable, mesure non conforme aux PCGR, comme l'encaisse provenant des activités d'exploitation continues et abandonnées et du Fonds, plus les éléments liés à l'exploitation financés par des réserves de caisse ou des emprunts, comme le fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais, notamment de restructuration, et les impôts en espèces en sus des niveaux normalisés, plus les provisions actuelles au titre d'impôts sur le revenu futurs, plus d'autres éléments des modifications au fonds de roulement qui n'ont pas d'incidence sur les flux de trésorerie, moins les dépenses en immobilisations.

⁶ Bell Aliant définit l'intensité du capital, mesure non conforme aux PCGR, comme les dépenses en immobilisations divisées par les produits d'exploitation.

Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, comparativement aux périodes correspondantes de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 28 octobre 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et le « Fonds » font référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales. Les références à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) visent tant cette entité que ses filiales.

Les rapports trimestriels et annuels, ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales à l'adresse www.bell.aliant.ca. On trouve également ces documents et d'autres documents d'information continue à l'adresse www.sedar.com.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. L'information prospective a pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes de la direction et sur leurs prévisions pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont priés de noter que l'utilisation de cette information à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Cette information est fondée sur les prévisions actuelles et les estimations quant aux marchés où nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion décrit nos prévisions au 28 octobre 2008. Dans certains cas, l'information prospective peut être indiquée par des termes tels que « prévoit », « croit », « pourrait », « s'attend à », « planifie », « cherche », « peut », « entend », « fera » et d'autres expressions similaires. Cette information est assujettie à des risques et à des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles et font appel à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre dépendance envers Placements Bell Aliant, s.e.c., et par conséquent tous les risques et incertitudes auxquels les activités de cette dernière sont assujetties; la volatilité du marché des valeurs mobilières; les conditions du marché ou le contexte d'affaires; l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent en grande partie à notre contrôle. Veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée de ces facteurs de risque ainsi que d'autres facteurs. Si l'un ou l'autre de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes à l'information prospective se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou événements prévus. À moins d'indication contraire, l'information prospective ne tient pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents annoncés ou se produisant après la date de ladite information prospective. Toute information prospective contenue dans le présent document et dans les documents dont il est fait mention dans le présent document est donnée sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser cette information prospective et nous ne nous engageons aucunement à la mettre à jour ou à la réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

Au sujet de nos activités

Nous sommes une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de la province d'Ontario. Nous détenons des placements dans des filiales qui exploitent l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionales en Amérique du Nord.

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation indirecte de 36,7 % dans Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) à notre filiale, Placements Bell Aliant, s.e.c., contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. Étant donné que notre participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à la valeur comptable. Au cours des périodes antérieures au 1^{er} janvier 2008, nous comptabilisons ce placement à la valeur de consolidation étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de ces entités sans toutefois les contrôler.

Nous détenons une participation indirecte de 82,5 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c., laquelle consolide les résultats financiers de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), de Télébec et de NorthernTel. Nous comptabilisons ce placement à la valeur de consolidation étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de cette entité, sans toutefois la contrôler. BCE Inc. (BCE) et Bell Canada détiennent la participation restante de 17,5 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c. Bell Canada détient également une participation de 37,9 % dans Bell Aliant, s.e.c. (34,9 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Ces participations sont échangeables contre des parts du Fonds, ce qui confère à BCE une participation réelle combinée de 44,2 % dans le Fonds, après dilution totale. En vertu de la convention des porteurs de titres, BCE dispose de certains droits de gouvernance lui conférant un contrôle sur Placements Bell Aliant, s.e.c. pour autant que sa participation après dilution totale soit supérieure ou égale à 30,0 % et que certains accords commerciaux aient été conclus avec Bell Aliant, s.e.c.

Transformation de BCE en société fermée

Comme il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principale partie prenante, BCE, a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Nouveaux fiduciaires et changements apportés au conseil d'administration

Le 11 juillet 2008, nous avons annoncé que M. Lawson Hunter a été remplacé par M. Siim Vanaselja à titre de fiduciaire et président du conseil du Fonds. En outre, MM. Siim Vanaselja, George Cope et David Wells ont remplacé MM. Lawson Hunter, Michael Sabia et Patrick Pichette à titre de membres du conseil d'administration de nos filiales en exploitation. M. Cope a été nommé président de ces conseils.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer avec précision les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous prévoyons que notre abri fiscal sera suffisant pour reporter l'engagement d'un passif d'impôts jusqu'en 2012. Nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que le paiement d'impôts sur les bénéfices aura sur les distributions que nous versons à nos porteurs de parts. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter les reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou crédits d'impôt discrétionnaires pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts sur les bénéfices que Placements Bell Aliant, s.e.c. aurait autrement à payer; la consolidation de la situation financière de Placements Bell Aliant, s.e.c. de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de Placements Bell Aliant, s.e.c. de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs, et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, permettront à Placements Bell Aliant, s.e.c. d'éviter une diminution de ses distributions en espèces par part et des distributions que nous versons ultimement aux porteurs de parts du Fonds.

Le 14 juillet 2008, le ministère fédéral des Finances (le Ministère) a annoncé des propositions de modification de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la Loi de l'impôt) pour faciliter la conversion en sociétés des fiducies de revenu existantes, telles que le Fonds, selon un mécanisme à imposition différée (les règles de conversion). Ces règles de conversion, si elles étaient mises en œuvre, seraient applicables jusqu'en janvier 2013.

Les règles de conversion proposées autoriseraient deux stratégies de conversion de base efficaces sur le plan fiscal. De façon générale, les fiducies de revenu pourraient se convertir i) soit en faisant en sorte que leurs porteurs de parts échangent directement leurs parts de fiducie de revenu en actions d'une société canadienne (méthode de l'échange), ii) soit en rachetant les parts de fiducie de revenu en circulation au moyen de la distribution aux porteurs de parts d'actions d'une société canadienne connexe détenant directement ou indirectement l'entreprise (méthode de la distribution). Les règles de conversion permettraient une rationalisation plus approfondie de la structure organisationnelle en autorisant la dissolution de la fiducie de revenu et de certaines fiducies filiales avec report d'impôt. Selon ces deux méthodes, la conversion pourrait s'effectuer avec report d'impôts tant pour les fiducies que pour leurs porteurs de parts sans qu'un choix fiscal ne soit requis.

Les règles de conversion sont complexes et techniques, et le Ministère a proposé un certain nombre de choix pour la réalisation de la conversion. Les règles de conversion pourraient être à nouveau modifiées avant d'entrer en vigueur dans le cadre de la loi. Par conséquent, nous étudierons attentivement notre situation particulière avant de déterminer si nous proposerons ou non une opération de conversion à nos porteurs de parts et, le cas échéant, nous étudierons attentivement la façon dont nous structurerons la conversion pour créer une société.

Sommaire des données financières

Le tableau qui suit présente les principaux résultats financiers consolidés des huit derniers trimestres. Ces données financières trimestrielles n'ont pas été vérifiées, mais ont été préparées de la même façon que les données tirées de nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 septembre 2008 (en millions de dollars, sauf les montants liés aux parts)	2006	2007				2008		
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Quote-part du revenu tiré des placements et autres produits	75,4 \$	74,8 \$	48,7 \$	69,9 \$	106,8 \$	44,1 \$	69,4 \$	76,2 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	74,4	72,8	45,5	68,8	105,6	43,0	68,5	74,7
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	4,6	4,4	212,2	0,4	(0,5)	0,0	(0,7)	0,3
Bénéfice net	79,0 \$	77,2 \$	257,7 \$	69,2 \$	105,1 \$	43,0 \$	67,8 \$	75,0 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,60 \$	0,55 \$	0,34 \$	0,53 \$	0,83 \$	0,34 \$	0,54 \$	0,59 \$
Bénéfice (perte) de base par part lié(e) aux activités abandonnées	0,04	0,03	1,59	0,01	0,00	0,00	(0,01)	0,00
Bénéfice de base par part	0,64 \$	0,58 \$	1,93 \$	0,54 \$	0,83 \$	0,34 \$	0,53 \$	0,59 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,58 \$	0,55 \$	0,25 \$	0,49 \$	0,72 \$	0,34 \$	0,54 \$	0,58 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	0,03	0,02	1,11	0,00	0,00	0,00	(0,01)	0,00
Bénéfice dilué par part	0,61 \$	0,57 \$	1,36 \$	0,49 \$	0,72 \$	0,34 \$	0,53 \$	0,58 \$
Distributions en espèces déclarées	85,1 \$	96,0 \$	92,9 \$	90,5 \$	89,5 \$	91,2 \$	92,1 \$	92,1 \$

Bénéfice net

Le bénéfice net représente la quote-part du revenu tiré de notre participation indirecte dans le bénéfice de nos placements, augmentée (diminuée) pour tenir compte des économies (charges) d'impôts futurs liées à notre quote-part des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs présentée dans le bilan de nos filiales et leur valeur fiscale, moins nos charges. Ainsi, nous dépendons entièrement des résultats d'exploitation de nos placements. Au troisième trimestre de 2008, notre quote-part dans Placements Bell Aliant, s.e.c. a augmenté de 9,0 % comparativement à celle présentée au trimestre correspondant de 2007 en raison de l'amélioration du rendement d'exploitation de ce placement ainsi que de la baisse des frais de restructuration et des autres frais. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de 2008 a trait au reclassement de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (DSA) et d'Atlantic Mobility Products (AMP) à titre d'activités abandonnées. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées des trimestres antérieurs comprend notre quote-part des résultats d'exploitation d'Aliant Directory Services (ADS) jusqu'en avril 2007, où un gain après impôts de 258,2 M\$ avait été comptabilisé par Placements Bell Aliant, s.e.c. à la cession de son actif net et de ses activités, ainsi que de SalesBridge Canada Corp., qui est en voie d'être liquidée. Le rendement financier de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour le trimestre et la période de neuf mois

terminés le 30 septembre 2008 comparativement aux périodes correspondantes de 2007 est présenté dans son rapport de gestion du troisième trimestre de 2008.

Distributions déclarées

Nous versons des distributions en espèces mensuelles à nos porteurs de parts. Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons déclaré des distributions totalisant 92,1 M\$, ou 0,725 \$ la part, comparativement à 90,5 M\$, ou 0,705 \$ la part, au troisième trimestre de 2007. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète la hausse de 2,8 % de notre ratio de distribution mensuel appliquée depuis février 2008, légèrement contrebalancée par la diminution du solde moyen des parts en circulation du Fonds en raison du rachat et de l'annulation de 10 630 000 parts du Fonds dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur du 28 février 2007 au 27 février 2008.

Nous sommes entièrement dépendants des distributions de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour verser nos distributions. Veuillez vous reporter au rapport de gestion du troisième trimestre de 2008 de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour une analyse de ses distributions.

Actif et passif

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Total de l'actif	4 245,3 \$	4 324,1 \$
Total du passif	31,3 \$	30,2 \$
Avoir des porteurs de parts	4 214,0 \$	4 293,9 \$

Au 30 septembre 2008, notre actif était principalement composé de notre participation indirecte dans Placements Bell Aliant, s.e.c. ainsi que des distributions et des autres montants à recevoir de cette dernière. Nous regroupons habituellement nos liquidités excédentaires avec celles de Bell Aliant, s.e.c. pour les investir dans des instruments négociables du marché monétaire à court terme. Par conséquent, le solde à payer à Bell Aliant, s.e.c. ou à recevoir de cette dernière fluctue au fil du temps en fonction de ces soldes en espèces. Au 30 septembre 2008, il restait des billets de 5,0 M\$ à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. Ces billets sont assortis d'un taux d'intérêt de 3,22 % par année, qui est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Notre passif est constitué essentiellement des distributions à verser à nos porteurs de parts, qui se chiffraient à 30,7 M\$ au 30 septembre 2008 et à 29,8 M\$ au 31 décembre 2007.

Parts du Fonds

Nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 28 février 2007, qui nous permettait de racheter, à l'occasion, jusqu'à 13 738 000 de nos parts en circulation, soit environ 10,0 % de notre flottant au 26 février 2007. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est arrivée à échéance le 27 février 2008. Les rachats en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été effectués contre espèces au prix du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. En 2008, aucun rachat n'a été effectué en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, nous avons racheté 10 486 500 parts pour un prix total de 325,6 M\$.

Au 30 septembre 2008, 126 980 439 parts du Fonds étaient en circulation, soit 100 373 827 parts de société en commandite échangeables et 1 176 057 parts émises à la valeur nominale en vertu de notre régime de parts différées. Seule une tranche de 466 435 parts émises à la valeur nominale en vertu de notre régime de parts différées est considérée comme dilutive, et la tranche résiduelle est assujettie au respect de certains critères de rendement. Par conséquent, au 30 septembre 2008, 227 820 701 parts du Fonds étaient en circulation après dilution totale. Au 21 octobre 2008, le nombre de parts du Fonds en circulation demeurait inchangé comparativement au 30 septembre 2008.

Opérations entre apparentés

Tel qu'il a été mentionné précédemment à la rubrique « Au sujet de nos activités », nous détenons une participation indirecte de 82,5 % (81,5 % au 31 décembre 2007) dans Placements Bell Aliant, s.e.c. De plus, BCE et Bell Canada détiennent, directement et indirectement, 44,2 % (44,2 % au 31 décembre 2007) des parts du Fonds après dilution totale. Aucune modification n'a été apportée au cours du troisième trimestre de 2008 à la convention des porteurs de titres conclue avec BCE.

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons continué de prêter nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets. Les paiements sont exigés aux fins de l'exploitation, selon les besoins. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2008.

Principales conventions comptables et estimations comptables critiques

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, sauf en ce qui concerne l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'ICCA).

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté les dispositions du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes relatives aux informations qualitatives et quantitatives à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces changements à mesure qu'ils sont proposés et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les IFRS. Nous avons élaboré la démarche en quatre étapes suivante pour effectuer le passage aux IFRS :

- Première étape – sensibilisation et évaluation initiale
- Deuxième étape – évaluation détaillée
- Troisième étape – élaboration
- Quatrième étape – mise en œuvre

Les deux premières étapes englobent l'élaboration du plan et de la structure du projet initial, la formation et la réalisation d'études d'impact à l'égard des différents aspects de notre exploitation et de nos informations financières. Au cours de la troisième étape, nous commencerons à prendre des décisions en matière de conventions comptables en nous appuyant sur nos évaluations et nous élaborerons les plans de mise en application connexes, le cas échéant. La dernière étape correspond à l'étape de mise en œuvre réelle du passage aux IFRS. Selon notre échéancier provisoire, nous prévoyons franchir les deux premières étapes au cours de l'exercice 2008 et les deux dernières étapes d'ici le 31 décembre 2009, puis apporter de légers changements en 2010.

Au 30 septembre 2008, la majeure partie de la première étape avait été franchie et nous en sommes actuellement à la deuxième étape, soit à l'évaluation de l'incidence que cette transition aura sur notre exploitation et notre information financière.

Gestion des risques

Pour une analyse des risques liés au Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion au 31 décembre 2007 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de 2007. Pour une analyse des risques liés aux activités de Placements Bell Aliant, s.e.c., veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c., qui sont mises à jour dans le rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. du premier, du deuxième et du troisième trimestres de 2008.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tel qu'il est défini dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	5,0 \$	2,1 \$
Distributions à recevoir		31,1	28,5
Sommes à recevoir d'apparentés		9,6	3,0
		45,7	33,6
Placements	2	4 199,6	4 290,5
Total de l'actif		4 245,3 \$	4 324,1 \$
Passif et avoir des porteurs de parts			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		0,6 \$	0,4 \$
Distributions à verser	6	30,7	29,8
		31,3	30,2
Avoir des porteurs de parts		4 214,0	4 293,9
Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts		4 245,3 \$	4 324,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)</i>	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	76,1 \$	69,3 \$	189,6 \$	190,9 \$
Autres produits		0,1	0,6	0,1	2,5
		76,2	69,9	189,7	193,4
Charges d'exploitation		1,5	1,1	3,5	4,3
		74,7	68,8	186,2	189,1
Intérêts débiteurs		-	-	-	2,0
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		74,7	68,8	186,2	187,1
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	2	0,3	0,4	(0,4)	217,0
Bénéfice net		75,0 \$	69,2 \$	185,8 \$	404,1 \$
Résultat par part	5				
Bénéfice de base lié aux activités poursuivies		0,59 \$	0,53 \$	1,47 \$	1,42 \$
Bénéfice de base lié aux activités abandonnées		0,00	0,01	(0,01)	1,65
Bénéfice de base		0,59 \$	0,54 \$	1,46 \$	3,07 \$
Bénéfice dilué lié aux activités poursuivies		0,58 \$	0,49 \$	1,47 \$	1,31 \$
Bénéfice dilué lié aux activités abandonnées		0,00	0,00	(0,01)	1,15
Bénéfice dilué		0,58 \$	0,49 \$	1,46 \$	2,46 \$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

<i>(en millions de dollars)</i>	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Bénéfice net		75,0 \$	69,2 \$	185,8 \$	404,1 \$
Autres éléments du résultat étendu	2	(0,4)	(5,2)	-	2,7
Résultat étendu		74,6 \$	64,0 \$	185,8 \$	406,8 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

**États consolidés de l'avoir des porteurs de parts
(non vérifié)**

Pour la période terminée le 30 septembre 2008

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2007		4 184,0 \$	31,8 \$	640,4 \$	(531,9) \$	(30,4) \$	4 293,9 \$
Bénéfice net de la période		-	-	185,8	-	-	185,8
Distributions déclarées	6	-	-	-	(275,4)	-	(275,4)
Rachat de parts	3	(0,1)	-	-	-	-	(0,1)
Régime de parts différées	3, 7	0,9	8,9	-	-	-	9,8
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	-	-
Solde au 30 septembre 2008		4 184,8 \$	40,7 \$	826,2 \$	(607,3) \$	(30,4) \$	4 214,0 \$

Pour la période terminée le 30 septembre 2007

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2006		4 140,7 \$	- \$	128,2 \$	(163,0) \$	- \$	4 105,9 \$
Bénéfice net de la période		-	-	404,1	-	-	404,1
Distributions déclarées	6	-	-	-	(279,4)	-	(279,4)
Émission de parts	3	394,0	-	-	-	-	394,0
Rachat de parts	3	(0,2)	-	-	-	-	(0,2)
Parts rachetées aux fins de leur annulation	3	(345,8)	20,2	-	-	-	(325,6)
Régime de parts différées		0,1	8,7	-	-	-	8,8
Ajustement de reclassement d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	0,6	-	(32,8)	(32,2)
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	2,7	2,7
Autres ajustements liés à la quote-part d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	-	-
Solde au 30 septembre 2007		4 188,8 \$	29,1 \$	535,3 \$	(442,4) \$	(30,1) \$	4 280,7 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars)	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		74,7 \$	68,8 \$	186,2 \$	187,1 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	(76,1)	(69,3)	(189,6)	(190,9)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		2,5	1,2	4,1	1,6
		1,1	0,7	0,7	(2,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Remboursement d'un emprunt à un apparenté		-	-	-	(200,9)
Produit d'un emprunt accordé par un apparenté		-	-	-	69,9
Rachat de parts aux fins d'annulation	3	-	(117,1)	-	(325,6)
Rachat de parts	3	-	-	(0,1)	(0,2)
Achat de parts aux termes du régime de réinvestissement des distributions	3	(3,3)	(3,2)	(10,0)	(9,7)
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts		(88,8)	(88,1)	(264,5)	(268,1)
		(92,1)	(208,4)	(274,6)	(734,6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Distributions en espèces reçues liées aux placements à la valeur de consolidation	2	93,4	90,7	276,8	286,1
Remboursement de capital		-	-	-	460,9
		93,4	90,7	276,8	747,0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie liée aux activités poursuivies		2,4	(117,0)	2,9	10,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		2,6	127,9	2,1	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		5,0 \$	10,9 \$	5,0 \$	10,9 \$
Renseignements supplémentaires					
Intérêts payés		- \$	- \$	- \$	2,0 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Notes complémentaires

(non vérifié)

30 septembre 2008

Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales est une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, modifiée et retraitée le 6 juillet 2006. Toute utilisation des termes « nous », « nos/notre » ou « le Fonds » fait référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales.

Par l'intermédiaire de Fiducie Placements Bell Aliant et de Fiducie Bell Nordiq, nous détenons une participation de 82,46 % dans Bell Aliant Communications régionales inc. et dans Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), qui consolide les filiales en exploitation du Fonds. Ces états financiers devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c. et avec les états financiers consolidés intermédiaires au 30 septembre 2008 de Placements Bell Aliant, s.e.c.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada), en utilisant les mêmes modes de présentation et méthodes comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles méthodes comptables présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 4 pour une analyse de la gestion de notre capital.

Impôts sur les bénéfices

À compter de 2011, nous serons assujettis à l'impôt au même titre qu'une société. Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, notre quote-part du revenu tiré des placements à la valeur de consolidation sera diminuée (augmentée) des charges (économies) d'impôts futurs afin de tenir compte des conséquences fiscales futures prévues liées à notre quote-part dans les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les bilans de nos filiales et leur valeur fiscale, ainsi que des économies d'impôts liées aux pertes de nos filiales qui seront, de façon plus probable qu'improbable, réalisées et reportées au cours des exercices futurs de façon à diminuer les impôts sur les bénéfices. Les impôts futurs sont calculés en fonction des taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts devraient se résorber. Pour ce qui est du Fonds, seuls les écarts temporaires devant se résorber après le 1^{er} janvier 2011 sont pris en considération lors du calcul de la charge (l'économie) d'impôts futurs.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

Dépendance économique

Nous dépendons économiquement de Placements Bell Aliant, s.e.c. Notre capacité à verser les distributions est entièrement tributaire des distributions que nous recevons de Placements Bell Aliant, s.e.c. D'importants événements ou opérations touchant Placements Bell Aliant, s.e.c. pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité à verser des distributions.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

2. PLACEMENTS

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Placements Bell Aliant, s.e.c.	4 199,6 \$	3 763,0 \$
Télébec et NorthernTel	-	527,5
	4 199,6 \$	4 290,5 \$

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation de 36,7 % dans Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) à Placements Bell Aliant, s.e.c. contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. Étant donné que notre participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable de 527,5 M\$ moins un ajustement de l'amortissement notionnel de 14,0 M\$ relatif à l'achèvement de la répartition du prix d'achat notionnel et à d'autres charges mineures. En outre, un ajustement aux fins de la comptabilisation d'une économie d'impôts futurs liée à notre quote-part de 36,7 % dans des écarts temporaires étant censés se résorber après le 1^{er} janvier 2011 de Télébec et de NorthernTel a accru notre compte de placement de 8,5 M\$. Ces ajustements ont été constatés dans le revenu tiré de notre placement à la valeur de consolidation dans Placements Bell Aliant, s.e.c. pour la période terminée le 30 septembre 2008.

Le tableau qui suit présente le revenu tiré des placements à la valeur de consolidation et les autres éléments du résultat étendu liés à nos placements, ainsi que les distributions déclarées et reçues à l'égard des placements à la valeur de consolidation :

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2008			2007		
	Placements Bell Aliant, s.e.c.	Télébec et NorthernTel	Total	Placements Bell Aliant, s.e.c.	Télébec et NorthernTel	Total
<i>(en millions de dollars)</i>						
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation – activités poursuivies	189,6 \$	-	189,6 \$	163,4 \$	27,5 \$	190,9 \$
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation – activités abandonnées	(0,4)	-	(0,4)	217,0	-	217,0
Autres éléments du résultat étendu	-	-	-	2,7	-	2,7
Distributions déclarées	279,4	-	279,4	256,8	28,7	285,5
Distributions reçues	276,8	-	276,8	260,6	25,5	286,1

3. CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS

Parts émises et en circulation

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 30 septembre 2008		Au 31 décembre 2007	
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts	126 980 439	4 184,8 \$	126 949 663	4 184,0 \$
Parts à droit de vote spécial	100 373 827	-	100 373 827	-
		4 184,8 \$		4 184,0 \$

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

3. CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS (suite)

Parts émises et en circulation (suite)

Le tableau suivant détaille la variation de nos parts émises et en circulation :

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2008		2007	
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts du Fonds au début	126 949 663	4 184,0 \$	124 115 890	4 140,7 \$
Émission de parts en contrepartie des actifs et des passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq	-	-	13 467 791	394,0
Parts du régime de parts différées exercées (note 7)	32 883	0,9	4 380	0,1
Rachat de parts	(2 084)	(0,1)	(6 729)	(0,2)
Ajustement lié aux fractions de parts	(23)	-	(206)	-
Parts rachetées aux fins d'annulation	-	-	(10 486 500)	(345,8)
Parts du Fonds à la fin	126 980 439	4 184,8 \$	127 094 626	4 188,8 \$

Le 28 février 2007, nous avons amorcé une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités qui nous permettait de racheter de temps à autre au cours du marché des parts du Fonds en circulation contre un montant en espèces jusqu'à concurrence d'un nombre de 13 738 000 parts, ce qui représentait environ 10,0 % de notre flottant en circulation au 26 février 2007. L'OPRA est arrivée à échéance le 27 février 2008, et s'est traduite par notre rachat d'un nombre de parts total de 10 630 000. Les rachats en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été effectués contre espèces au prix du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Aucun rachat n'a été effectué dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités en 2008. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, nous avons racheté 10 486 500 parts pour un prix total de 325,6 M\$, ce qui a réduit notre capital déclaré de 345,8 M\$ et a accru notre surplus d'apport de 20,2 M\$.

Régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, nous avons acheté 132 264 parts et 395 461 parts, respectivement (116 728 parts et 370 277 parts, respectivement, au 30 septembre 2007), sur le marché libre pour les porteurs de parts participant au régime de réinvestissement des dividendes plutôt que de verser des distributions en espèces de 3,3 M\$ et de 10,0 M\$, respectivement (3,2 M\$ et 9,7 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007). De plus, relativement à des paiements en espèces facultatifs que nous avons reçus, nous avons acheté des parts supplémentaires d'un montant de 0,4 M\$ et de 1,4 M\$, respectivement (0,5 M\$ et 1,6 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007).

4. GESTION DU CAPITAL

Nous n'exerçons aucune activité à titre d'entreprise exploitée activement, nos activités se limitant en général à détenir des titres de nos entités émettrices comptabilisées à la valeur de consolidation. Nous détenons des placements indirects à la valeur de consolidation dans nos filiales en exploitation et nous ne contractons aucune dette pour financer ces placements. Par conséquent, notre structure du capital ne se compose que de l'avoir de nos porteurs de parts.

De plus, nous avons un petit montant d'actifs à court terme financé par notre passif à court terme puisque notre objectif est de gérer le calendrier des distributions en espèces reçues de nos entités émettrices comptabilisées à la valeur de consolidation ainsi que celui du paiement de nos charges d'exploitation et du versement de distributions à nos porteurs de parts. Afin d'effectuer des placements additionnels ou de gérer notre capital et la composition du revenu ayant trait aux distributions versées à nos porteurs de parts, nous examinons, de temps à autre, notre politique de distribution et pouvons la modifier, procéder à l'émission ou au rachat de parts ou remettre du capital à nos porteurs de parts.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

5. RÉSULTAT PAR PART

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
De base :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	74,7 \$	68,8 \$	186,2 \$	187,1 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	0,3	0,4	(0,4)	217,0
Bénéfice net	75,0 \$	69,2 \$	185,8 \$	404,1 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	126 970 933	128 960 220	126 958 239	131 607 966
Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,59 \$	0,53 \$	1,47 \$	1,42 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités abandonnées	0,00	0,01	(0,01)	1,65
Bénéfice de base par part	0,59 \$	0,54 \$	1,46 \$	3,07 \$
Dilué :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	74,7 \$	68,8 \$	186,2 \$	187,1 \$
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :				
Placements Bell Aliant, s.e.c.	16,7	13,4	43,3	37,1
Bell Aliant, s.e.c.	39,6	30,9	117,8	80,8
	131,0	113,1	347,3	305,0
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	0,3	0,4	(0,4)	217,0
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :				
Placements Bell Aliant, s.e.c.	0,1	0,1	0,2	49,3
	0,4	0,5	(0,2)	266,3
Bénéfice net dilué	131,4 \$	113,6 \$	347,1 \$	571,3 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	126 970 933	128 960 220	126 958 239	131 607 966
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :				
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c.	28 168 803	28 168 803	28 168 803	28 168 803
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	72 205 024	72 205 024	72 205 024	72 205 024
Parts différées dans le cadre du régime de rémunération à base de parts	466 435	317 733	466 435	317 733
	227 811 195	229 651 780	227 798 501	232 299 526
Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,58 \$	0,49 \$	1,52 \$	1,31 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	0,00	0,00	0,00	1,15
Bénéfice dilué par part	0,58 \$	0,49 \$	1,52 \$	2,46 \$

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

5. RÉSULTAT PAR PART (suite)

Les parts de société en commandite échangeables sont censées, dans la mesure du possible, être l'équivalent économique des parts du Fonds et, dans les calculs du bénéfice par part pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 présentés ci-dessus, sont antidilutives. Si les porteurs des parts de société en commandite échangeables souhaitent effectuer un échange contre des parts du Fonds, les distributions versées actuellement aux porteurs par Placements Bell Aliant, s.e.c. et par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.) nous seraient versées directement. Les parts différées dans le cadre des régimes de rémunération à base de parts, présentés à la note 7, qui sont liées à l'attribution de 2006 et à une tranche de l'attribution de 2007 sont dilutives.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DÉCLARÉES

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par part)</i>	2008		2007	
	Distributions mensuelles	Distributions par part	Distributions mensuelles	Distributions par part
Date de clôture des registres :			Date de clôture des registres :	
31 janvier	29,8 \$	0,2350 \$	31 janvier	31,4 \$ 0,2283 \$
29 février	30,7	0,2417	28 février	32,3 0,2350
31 mars	30,7	0,2417	30 mars	32,3 0,2350
30 avril	30,7	0,2417	30 avril	31,3 0,2350
30 mai	30,7	0,2417	31 mai	30,9 0,2350
30 juin	30,7	0,2417	29 juin	30,7 0,2350
31 juillet	30,7	0,2417	31 juillet	30,5 0,2350
29 août	30,7	0,2417	31 août	30,1 0,2350
30 septembre	30,7	0,2417	28 septembre	29,9 0,2350
	275,4 \$	2,1686 \$		279,4 \$ 2,1083 \$

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régimes d'achat de parts des employés

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, 454 647 et 1 373 684 parts du Fonds, respectivement (377 531 et 1 338 571 parts, respectivement, au 30 septembre 2007), ont été achetées sur le marché libre pour les employés de certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. à un coût totalisant 12,4 M\$ et 39,4 M\$, respectivement (12,0 M\$ et 40,9 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007). De ce total, une tranche de 2,5 M\$ et de 7,1 M\$, respectivement (2,3 M\$ et 7,4 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007), a été comptabilisée à titre de charge de rémunération dans certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. et la tranche restante a été fournie par des employés par l'intermédiaire de retenues de salaire, d'intérêts gagnés ou de distributions réinvesties dans les comptes du régime des employés.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS (suite)

Régime de parts différées

Le tableau qui suit présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues durant la période :

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2008	2007
Parts différées en circulation, au début	794 980	-
Attribuées :		
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	-	316 717
Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010	-	453 742
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2008 à l'exercice 2010	412 163	-
Attribuées au moyen des distributions réinvesties	72 848	34 365
	1 279 991	804 824
Frappées d'extinction	(71 051)	(22 452)
Exercées (note 3)	(32 883)	(4 380)
Parts différées en circulation, à la fin	1 176 057	777 992
Parts différées acquises, à la fin	365 800	108 174

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 485 011 parts attribuées (804 824 au 30 septembre 2007) s'établissait à 14,5 M\$, soit 29,89 \$ la part différée (23,6 M\$ ou 29,29 \$ la part différée au 30 septembre 2007).

Étant donné que les parts différées seront réglées au moyen de parts du Fonds lorsqu'elles seront exercées, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, l'équivalent de la charge de rémunération de 3,2 M\$ et de 9,8 M\$, respectivement, comptabilisée par certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. (2,4 M\$ et 8,7 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007). Nous avons émis 32 883 parts (4 380 au 30 septembre 2007) sur le capital autorisé à une valeur de marché moyenne de 26,98 \$ la part (31,44 \$ au 30 septembre 2007) relativement à des parts différées exercées au cours de la période. Au moment de l'exercice, un montant de 0,9 M\$ a été reclassé du surplus d'apport au capital déclaré (0,1 M\$ au 30 septembre 2007).

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec à Placements Bell Aliant, s.e.c. contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à la note 2.

Au cours des neuf premiers mois de 2008, nous avons continué de prêter nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets. Des paiements sont exigés en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,21 % à 4,68 % par année, et se sont traduits par des intérêts créditeurs de 0,1 M\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008. Au 30 septembre 2008, Bell Aliant, s.e.c. nous devait un billet de 5,0 M\$, lequel porte intérêt au taux de 3,22 % par année. Ce solde est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, comparativement aux périodes correspondantes de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour la période terminée le 30 septembre 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 28 octobre 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Le terme « Aliant » fait référence à notre société remplacée, Aliant Inc., et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les compléments d'information ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes et sur les prévisions de la direction pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 28 octobre 2008. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI, l'évolution de la technologie et l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent presque totalement à notre contrôle. En outre, un certain nombre d'hypothèses ont été formulées relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risques, entre autres. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ou à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs régionaux de services de télécommunications en Amérique du Nord, et nous exerçons nos activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de services de gestion des infrastructures, de solutions matérielles et de solutions technologiques avancées.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons les résultats financiers de ces sociétés en commandite ainsi que ceux d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités comme un seul secteur isolable, qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins d'évaluation du rendement et de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Au cours du troisième trimestre de 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes ont continué d'élargir leur zone de services locaux dans notre territoire et ont lancé des campagnes publicitaires intensives qui mettaient notamment l'accent sur des offres de services groupés. À la fin du mois de septembre 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes offraient des services téléphoniques à environ 55 % des foyers de notre territoire.

Pour lutter contre la pression exercée par les concurrents, nous continuons d'améliorer nos produits et nos services, de promouvoir nos forfaits de services groupés et d'innover avec les clients de façon à fournir des solutions complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Priorités et stratégie pour 2008 » pour obtenir plus de détails.

Modifications de réglementation en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Veuillez vous reporter à nos rapports de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et pour les trimestres terminés le 31 mars 2008 et le 30 juin 2008 pour une analyse complète des modifications de réglementation qui sont survenues en 2007 et au cours de la période allant jusqu'au 5 août 2008 inclusivement. Les modifications de réglementation qui ont eu lieu au cours du troisième trimestre de 2008 et au cours de la période allant jusqu'au 28 octobre 2008 inclusivement et qui ont une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Abstention de réglementation

Depuis juillet 2007, le CRTC a accordé une abstention de réglementation à l'égard des services téléphoniques locaux dans plusieurs collectivités des six provinces où nous exerçons des activités, ce qui a accru de façon importante notre marge de manœuvre commerciale pour faire face à la concurrence efficacement. Au 28 octobre 2008, l'abstention de réglementation avait été accordée dans 157 circonscriptions de services résidentiels et dans 41 circonscriptions de services commerciaux (dont deux pourraient accuser un retard sur le plan de la mise en œuvre).

Autres faits nouveaux

Le 23 juillet 2008, le CRTC a approuvé notre demande de rajustement de subvention rétroactif et a ordonné au gestionnaire du fonds central de nous transférer 2,4 M\$, montant que nous avons constaté dans les produits tirés des services locaux et d'accès au troisième trimestre.

Le 25 septembre 2008, la Cour suprême du Canada a accordé à Bell Canada, à Telus et aux groupes de défense des consommateurs l'autorisation d'appeler de la décision de la Cour d'appel fédérale, qui avait confirmé la décision du CRTC à l'égard de l'utilisation des fonds des comptes de report (la Décision de télécom 2006-9). Dans les faits, cela retardera toute initiative d'extension des services à large bande ou d'octroi de rabais en vertu de la décision du CRTC jusqu'à la résolution de l'appel.

Comme il est décrit plus en détail dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2008, le 15 mai 2008, le CRTC a publié l'Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-44 visant à obtenir des commentaires sur la portée des futures délibérations sur la radiodiffusion canadienne dans les nouveaux médias. Le 15 octobre 2008, le Conseil a annoncé la nature et la portée des délibérations. Entre autres choses, elles permettront d'examiner plus en profondeur le rôle de la radiodiffusion dans le contexte des nouveaux médias, de déterminer quel rôle ce contexte est susceptible de jouer au sein du système canadien de radiodiffusion dans l'avenir, ainsi que d'évaluer si le Conseil devrait mettre en œuvre des mesures ou incitatifs réglementaires visant la création et la promotion de contenu canadien de radiodiffusion dans les nouveaux médias, et dans quelle mesure il devrait le faire, afin de respecter les objectifs en matière de politiques de la *Loi sur la radiodiffusion*. Les commentaires doivent être envoyés d'ici le 5 décembre 2008 et une audience publique devrait commencer le 17 février 2009. Toute décision du CRTC de mettre en œuvre des mesures réglementaires pourrait avoir une incidence financière négative sur les fournisseurs de services Internet, y compris nos services Internet.

Transformation de BCE en société fermée

Comme il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principal porteur de parts, BCE Inc. (BCE), a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Changements apportés au conseil d'administration

Le 11 juillet 2008, MM. George Cope, Siim Vanaselja et David Wells ont remplacé MM. Michael Sabia, Lawson Hunter et Patrick Pichette à titre de membres du conseil d'administration de notre commandité et de nos principales filiales en exploitation. M. Cope a été nommé président de ces conseils.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse comme le Fonds, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer avec précision les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous prévoyons que notre abri fiscal sera suffisant pour reporter l'engagement d'un passif d'impôts jusqu'en 2012. Nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que le paiement d'impôts sur les bénéfices aura sur les distributions que nous verserons aux porteurs de parts et que nous serons ultimement en mesure de verser aux porteurs de parts du Fonds. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter nos reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou crédits d'impôt discrétionnaires pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts sur les bénéfices qu'il faudrait autrement payer; la consolidation de notre situation financière de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution et de celle du Fonds; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, nous permettront d'éviter une diminution de nos distributions en espèces par part et des distributions que le Fonds versera ultimement.

Le 14 juillet 2008, le ministère des Finances (le Ministère) a annoncé des propositions de modifications de *la Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la Loi de l'impôt) pour faciliter la conversion en société des fiducies de revenu existantes, telles que le Fonds, selon un mécanisme à imposition différée (les règles de conversion). Ces règles de conversion, si elles étaient mises en œuvre, seraient applicables jusqu'en janvier 2013.

Les règles de conversion proposées autoriseraient deux stratégies de conversion de base efficaces sur le plan fiscal. De façon générale, les fiducies de revenu pourraient se convertir i) soit en faisant en sorte que leurs porteurs de parts échangent directement leurs parts de fiducie de revenu en actions d'une société canadienne (méthode de l'échange), ii) soit en rachetant les parts de fiducie de revenu en circulation au moyen de la distribution aux porteurs de parts d'actions d'une société canadienne connexe détenant directement ou indirectement l'entreprise (méthode de la distribution). Les règles de conversion permettraient une rationalisation plus approfondie de la structure organisationnelle en autorisant la dissolution de la fiducie de revenu et de certaines fiducies filiales avec report d'impôt. Selon ces deux méthodes, la conversion pourrait s'effectuer avec report d'impôts tant pour les fiducies que pour leurs porteurs de parts sans qu'un choix fiscal ne soit requis.

Les règles de conversion sont complexes et techniques, et le Ministère a proposé un certain nombre de choix pour la réalisation de la conversion. Les règles de conversion pourraient être à nouveau modifiées avant d'entrer en vigueur dans le cadre de la loi. Par conséquent, nous étudierons attentivement notre situation particulière avant de déterminer si nous proposerons ou non une opération de conversion aux porteurs de parts du Fonds et, le cas échéant, nous étudierons attentivement la façon dont nous structurerons la conversion pour créer une société.

Principaux changements de direction

Les principaux changements de direction suivants ont été annoncés au troisième trimestre de 2008 :

- M. Stephen Wetmore quittera son poste de président et chef de la direction avec prise d'effet le 31 décembre 2008;
- M. Frank Fagan, qui agissait à titre de chef de l'exploitation, a pris sa retraite;
- M^{me} Karen Sheriff, qui agissait à titre de présidente, Petites et moyennes entreprises, de Bell Canada, a été nommée chef de l'exploitation.

Le 27 octobre 2008, nous avons annoncé la nomination de Mme Karen Sheriff à titre de présidente et chef de la direction, avec prise d'effet le 3 novembre 2008.

Revue du troisième trimestre

Sommaire des résultats

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Produits d'exploitation	815,3 \$	808,5 \$	0,8	2 468,8 \$	2 434,2 \$	1,4
BAIIA ¹	371,0 \$	369,8 \$	0,3	1 085,3 \$	1 072,8 \$	1,2
Bénéfice d'exploitation ¹	169,3 \$	139,8 \$	21,1	484,7 \$	362,8 \$	33,6
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	93,1 \$	71,0 \$	31,1	252,1 \$	195,9 \$	28,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	0,4 \$	2,2 \$	(81,8)	(9,9) \$	271,0 \$	n.s.
Bénéfice net	93,5 \$	73,2 \$	27,7	242,2 \$	466,9 \$	(48,1)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Au cours du troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation ont augmenté de 6,8 M\$, ou 0,8 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits tirés des services de données et Internet, des services sans fil et des services et des solutions matérielles de TI a plus que contrebalancé le recul des produits tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et des autres produits. Le BAIIA a augmenté de 1,2 M\$, ou 0,3 %, étant donné qu'une partie de la croissance des produits d'exploitation a généré des marges plus faibles qui n'ont pas été entièrement contrebalancées par nos mesures favorisant la productivité à l'égard des charges. De plus, un ajustement de notre capital imposable provincial a été effectué au troisième trimestre de 2008, ce qui s'est traduit par une hausse de la charge au titre de l'impôt provincial, comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits d'exploitation et du BAIIA au troisième trimestre de 2008 est légèrement inférieure à la croissance depuis le début de l'exercice, car les produits tirés des services de TI et les ajustements non récurrents étaient plus élevés au premier semestre de 2008. De même, depuis le début de l'exercice, l'impôt provincial sur le capital a diminué, principalement en raison d'une baisse globale du taux d'imposition provincial sur le capital.

Le bénéfice d'exploitation pour le troisième trimestre de 2008 a augmenté de 29,5 M\$ comparativement au troisième trimestre de 2007. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète l'augmentation du BAIIA, la diminution de 20,8 M\$ des frais de restructuration en 2008 qui découle de l'augmentation du nombre de mesures favorisant la productivité en 2007, la diminution de 6,6 M\$ de l'amortissement qui est attribuable à la méthode de constatation de la dotation aux amortissements fondée sur le vieillissement des immobilisations, ainsi que la diminution de 0,9 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux en raison de l'augmentation du taux moyen que nous utilisons pour actualiser nos obligations depuis le 31 décembre 2007. Le bénéfice d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 a augmenté de 121,9 M\$, ou 33,6 %, par rapport à la période correspondante de 2007. En plus des tendances similaires invoquées pour le troisième trimestre de 2008, un ajustement non récurrent de 62,0 M\$ au titre de l'amortissement a été constaté en 2007 par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada au Québec et en Ontario et du Groupe Bell Nordiq inc. en 2006, par l'intermédiaire de notre plan d'arrangement (l'« arrangement »), conclu en juillet 2006.

Au cours du troisième trimestre de 2008, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 22,1 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, étant donné que l'accroissement de 29,5 M\$ du bénéfice d'exploitation a été partiellement contrebalancé par la diminution des autres produits et la baisse de l'économie d'impôts exigibles. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de 2008 a diminué de 1,8 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, étant donné qu'aucun bénéfice n'a été tiré d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP) en 2008, comparativement à 1,5 M\$ en 2007. Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons également commencé à comptabiliser notre unité d'exploitation liée à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale à titre d'activité abandonnée et nous avons reclassé les résultats des périodes antérieures. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à celle terminée le 30 septembre 2007, la diminution de 224,7 M\$ du bénéfice net s'explique principalement par les activités abandonnées, lesquelles comprennent le gain de 258,2 M\$ à la vente par Aliant Directory Services (ADS) de ses actifs et activités le 30 avril 2007, atténué par une augmentation du bénéfice net provenant des activités poursuivies.

Liquidités distribuables

Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, nous présentons les liquidités distribuables sur une base qui combine le rendement de nos liquidités et de celles du Fonds.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Liquidités distribuables ¹	179,3 \$	177,6 \$	1,0	569,4 \$	531,9 \$	7,1
Distributions en espèces déclarées ²	165,3 \$	161,3 \$	2,5	493,1 \$	491,0 \$	0,4

1. Les liquidités distribuables ne constituent pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.

Au troisième trimestre de 2008, les liquidités distribuables ont augmenté de 1,7 M\$, ou 1,0 %, comparativement au troisième trimestre de 2007. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 1,2 M\$ du BAIIA, conjuguée à la légère diminution des dépenses en immobilisations mais partiellement contrebalancée par la diminution des liquidités distribuables provenant des activités abandonnées, comparativement au troisième trimestre de 2007.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2008 et 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées pour les différentes périodes. En outre, nous présentons les liquidités distribuables normalisées, comme elles sont définies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA).

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	310,8 \$	301,4 \$	3,1	895,4 \$	872,7 \$	2,6
Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées	1,6	3,0	(46,7)	5,2	16,5	(68,5)
Dépenses en immobilisations	(138,8)	(139,7)	(0,6)	(361,4)	(398,0)	(9,2)
Liquidités distribuables normalisées ¹	173,6 \$	164,7 \$	5,4	539,2 \$	491,2 \$	9,8
Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	1,8	28,7	(93,7)	22,7	46,3	(51,0)
Autres ajustements	3,9	(15,8)	n.s.	7,5	(5,6)	n.s.
Liquidités distribuables ¹	179,3 \$	177,6 \$	1,0	569,4 \$	531,9 \$	7,1
Bénéfice net	93,5 \$	73,2 \$	27,7	242,2 \$	466,9 \$	(48,1)
Distributions en espèces déclarées ²	165,3 \$	161,3 \$	2,5	493,1 \$	491,0 \$	0,4
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	147,1 \$	143,1 \$	2,8	407,5 \$	398,2 \$	2,3
Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(71,8) \$	(88,1) \$	(18,5)	(250,9) \$	(24,1) \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.

2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts, par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.

3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Au troisième trimestre de 2008, les liquidités distribuables normalisées ont enregistré une hausse de 8,9 M\$, ou 5,4 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation conjuguée à la légère diminution des dépenses en immobilisations. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle de l'accroissement du bénéfice net lié aux activités poursuivies et de l'augmentation de 8,1 M\$ des flux de trésorerie provenant des variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), laquelle a été contrebalancée par la hausse des exigences de capitalisation des régimes au troisième trimestre de 2008 comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les mêmes tendances sont observées dans la comparaison des résultats depuis le début de l'exercice pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007, alors que les liquidités distribuables normalisées ont augmenté de 48,0 M\$, ou 9,8 %, en raison de la croissance du BAIIA, de l'augmentation de 10,2 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement contrebalancée par l'augmentation des cotisations aux régimes de retraite, et de la diminution de 36,6 M\$ des dépenses en immobilisations par rapport à la période correspondante de 2007.

Bien que les besoins en fonds de roulement en espèces fluctuent au cours de l'exercice, ils doivent refléter notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul de nos liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Cependant, ces fluctuations sont prises en compte dans la définition des liquidités distribuables normalisées proposée par l'ICCA.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et de nos liquidités distribuables tient compte des dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations pour le troisième trimestre de 2008 ont représenté 17,0 % des produits d'exploitation, soit une légère hausse en pourcentage par rapport au trimestre correspondant, mais, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, elles ont représenté 14,6 % des produits d'exploitation, soit un résultat aligné sur notre cible annuelle initiale de 14,5 % à 15,5 %. Après la fin du trimestre, nous avons publié des cibles révisées d'intensité du capital. Pour d'autres détails, se reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives ». Nous sommes déterminés à maintenir et à améliorer les actifs liés à nos réseaux de façon à soutenir la demande croissante de services de protocole Internet (IP) à large bande. Nos anciennes activités de téléphonie et autres activités connexes continuent à constituer notre assise et, malgré les récents progrès et améliorations technologiques en matière de durée de vie utile et de capacité productive de nos actifs de télécommunication, les investissements de maintien sont demeurés relativement stables au fil du temps. Les dépenses en immobilisations de 2007 comprenaient des dépenses additionnelles à l'égard de nos investissements accélérés dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds. Nous continuons d'effectuer de tels investissements en 2008, mais à un rythme plus lent.

Les distributions en espèces déclarées au troisième trimestre de 2008 ont représenté 92,2 % des liquidités distribuables, comparativement à 90,8 % au trimestre correspondant de 2007, soit un résultat reflétant encore notre ratio de distribution cible annuel de 90,0 %. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, le ratio de distribution s'est chiffré à 86,6 %, comparativement à 92,3 % pour la période correspondante de 2007.

Priorités et stratégie pour 2008

Expérience client supérieure

Offrir une expérience client supérieure représente la pierre angulaire de notre stratégie. Nous croyons que pour y arriver, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe et être reconnu par nos clients pour notre engagement soutenu envers la collectivité. L'appui de notre personnel et notre engagement envers l'amélioration des processus internes devraient nous permettre de réaliser cette priorité stratégique.

Service à la clientèle

Au troisième trimestre de 2008, de nombreuses initiatives en matière de système et de réseau ont été réalisées pour favoriser les améliorations du service à la clientèle.

Dans le Canada atlantique, ces améliorations consistaient notamment à perfectionner les outils de bureau de nos agents de service à la clientèle afin d'améliorer les options de prise de rendez-vous, à présenter une nouvelle option liée au déménagement des clients qui rend l'enregistrement d'une commande de déménagement plus rapide et plus facile, ainsi qu'à implanter un système global de tests des paires de câbles et de vérification des registres afin d'améliorer l'exactitude des commandes de services automatisées. Au Québec et en Ontario, nous avons travaillé étroitement avec Bell Canada et nos autres partenaires sur un certain nombre de plans d'actions qui visent à améliorer l'expérience client, notamment sur des initiatives permettant d'accroître l'accès aux centres de services à la clientèle et de réduire le nombre de transferts d'appels et d'appels répétés.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons continué d'élaborer et de mettre sur le marché des produits et services novateurs pour nos clients.

Dans le Canada atlantique, nous avons lancé le gestionnaire de communications personnelles et Centrex IP, deux services de voix sur IP de premier ordre offerts aux grandes et aux moyennes entreprises clientes. Le gestionnaire de communications personnelles donne à nos clients la possibilité d'ajouter des fonctions comme la gestion d'appels améliorée, qui permet aux entreprises de placer les communications en ordre de priorité selon le numéro de téléphone d'origine, de transmettre des messages vocaux à la messagerie électronique et offre les installations d'appels Web. Sur le marché résidentiel, nous avons lancé le service Coffre-fort personnel, qui protège les photos numériques, les vidéos, la musique et les documents importants. Il s'agit du cinquième d'une gamme de services offrant la sécurité en ligne et la tranquillité d'esprit à nos clients. Nous avons également lancé l'option de suspension saisonnière du service Internet haute vitesse, qui permet à nos clients de suspendre leur service pour une période maximale de six mois tout en conservant leur adresse électronique et l'accès à leur service de courriel Web.

Au Québec et en Ontario, nous avons étendu notre réseau intégré de données à nos entreprises clientes, leur permettant de réduire leurs coûts et d'être plus productives et concurrentielles. De nouveaux services comme le service de téléphonie avancée et un service Internet à plus haute vitesse sont offerts dans certaines régions afin de procurer une plus grande valeur à nos clients. De plus, le soutien à l'utilisateur final (un service de soutien à distance aux petites entreprises clientes) et le service 511 (qui fournit aux clients un accès simple et gratuit à de l'information sur les voyages et la circulation provinciale en temps réel) sont désormais disponibles pour nos clients. Nous avons également lancé l'Appel Web, notre nouveau service de communications en ligne amélioré.

Engagement envers la collectivité

Nous croyons que le succès et la croissance soutenus de notre entreprise vont directement de pair avec le bien-être des collectivités que nous servons. Chaque jour, bon nombre de nos employés, retraités et Pionniers d'Aliant font du bénévolat lors d'activités locales et d'événements de bienfaisance, agissant à titre de mentors pour des enfants, d'entraîneurs dans les ligues sportives mineures, et bien plus encore. Au cours du troisième trimestre de 2008, nos principales initiatives comprenaient la commandite de quatre athlètes olympiques du Canada atlantique, l'événement Backpack Adoption Day, au cours duquel 3 400 sacs à dos ont été adoptés, remplis et livrés à plus de 130 écoles et organismes communautaires dans tous nos territoires, ainsi que le North Bay Bell Charity Golf Gala, qui a permis de recueillir des fonds pour la Learning Library, une initiative conjointe du Collège Canadore et de l'Université Nipissing, à North Bay.

Efficiences opérationnelles

Nous gérons énergiquement notre structure de coûts pour accroître nos liquidités distribuables et procurer une valeur à nos porteurs de parts et, ultimement, aux porteurs de parts du Fonds. Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons réalisé des économies additionnelles de 32,2 M\$ au chapitre de la productivité grâce à des améliorations des processus, des systèmes et de la technologie, au remplacement d'infrastructures et à la consolidation des activités. Ces économies au chapitre de la productivité nous ont permis d'augmenter le BAIIA du troisième trimestre de 2008 comparativement au trimestre correspondant de 2007, et ce, malgré l'évolution continue de la composition des produits.

Résultats d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Services locaux et d'accès	356,5 \$	361,4 \$	(1,4)	1 054,8 \$	1 076,6 \$	(2,0)
Services interurbains	117,0	124,7	(6,2)	342,5	358,4	(4,4)
Services de données et Internet	199,2	192,1	3,7	591,0	562,8	5,0
Services et solutions matérielles de TI	65,8	50,8	29,5	252,8	200,1	26,3
Services sans fil	21,9	17,3	26,6	59,3	47,4	25,1
Autres produits	54,9	62,2	(11,7)	168,4	188,9	(10,9)
Produits d'exploitation	815,3 \$	808,5 \$	0,8	2 468,8 \$	2 434,2 \$	1,4
Charges d'exploitation	444,3	438,7	1,3	1 383,5	1 361,4	1,6
BAIIA ¹	371,0 \$	369,8 \$	0,3	1 085,3 \$	1 072,8 \$	1,2
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	25,1	26,0	(3,5)	74,7	83,8	(10,9)
Amortissement	176,6	183,2	(3,6)	525,8	604,0	(12,9)
Frais de restructuration et autres frais	–	20,8	(100,0)	0,1	22,2	(99,5)
Bénéfice d'exploitation ¹	169,3 \$	139,8 \$	21,1	484,7 \$	362,8 \$	33,6
Autres charges (produits)	(0,6)	(4,3)	n.s.	1,9	(1,7)	n.s.
Intérêts débiteurs	38,2	38,5	(0,8)	117,5	119,5	(1,7)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(1,0)	(9,6)	(89,6)	(4,6)	(62,3)	(92,6)
Part des porteurs sans contrôle	39,6	44,2	(10,4)	117,8	111,4	5,7
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	93,1 \$	71,0 \$	31,1	252,1 \$	195,9 \$	28,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	0,4	2,2	(81,8)	(9,9)	271,0	n.s.
Bénéfice net	93,5 \$	73,2 \$	27,7	242,2 \$	466,9 \$	(48,1)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR au 30 septembre 2008 ait diminué de 3,4 % comparativement au 30 septembre 2007, les fluctuations des prix, la percée sur le plan des fonctions de service et les produits de 2,4 M\$ au titre du rajustement de subvention rétroactif constatés au cours du trimestre ont permis de limiter à 1,4 %, ou 4,9 M\$, pour le troisième trimestre de 2008, la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport au trimestre correspondant de 2007. Sans le rajustement de subvention non récurrent, les produits tirés des services

locaux et d'accès auraient diminué de 2,0 % et de 2,2 % pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement, comparativement aux périodes terminées le 30 septembre 2007.

Au 30 septembre 2008, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,4 % au nombre enregistré au 30 septembre 2007, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 1,2 % au nombre enregistré au 30 septembre 2007. Ces diminutions reflètent les pertes au profit des concurrents découlant de l'élargissement de la zone de couverture des concurrents du secteur de la câblodistribution et du remplacement par d'autres services, y compris les services sans fil et les services voix sur IP. Au 30 septembre 2008, 55 % des foyers de notre territoire étaient abonnés à la téléphonie par câble, comparativement à 46 % au 30 septembre 2007.

Services interurbains

Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 6,2 %, ou 7,7 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au troisième trimestre de 2008, le nombre de minutes d'appels interurbains a diminué de 4,7 % comparativement au troisième trimestre de 2007, en raison des pertes au profit de concurrents et du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et les services IP. De plus, les produits d'exploitation moyens par minute ont diminué de 1,5 % en raison des baisses de prix, principalement pour nos entreprises clientes, et de la tendance des clients à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue à prix fixe qui s'est poursuivie. La diminution de 4,4 %, ou 15,9 M\$, depuis le début de l'exercice, a été atténuée par les nouveaux produits offerts et diverses variations des prix tout au long de l'exercice.

Services de données et Internet

Les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, de téléchargement de musique, d'accès commuté rapide et de TV Aliant. Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 3,7 %, ou 7,1 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits d'exploitation tirés des services Internet haute vitesse, des solutions de données améliorées et des services de télévision a été contrebalancée en partie par le recul des produits d'exploitation liés aux services d'accès Internet commuté et aux anciens services de données. Au 30 septembre 2008, le nombre de clients du service Internet haute vitesse était de 12,4 % supérieur à celui enregistré au 30 septembre 2007, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que commercial. La commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients et les hausses de prix ciblées se sont traduites par des produits mensuels moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels de 36,03 \$ au troisième trimestre de 2008, soit une hausse de 6,9 % comparativement aux produits moyens de 33,70 \$ enregistrés au troisième trimestre de 2007. Les produits d'exploitation tirés des autres services de données ont diminué de 4,3 % au troisième trimestre de 2008 et de 0,4 % au cours des neuf premiers mois de 2008, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète les ajustements de compensation non récurrents enregistrés aux deuxième et troisième trimestres de 2007 et de 2008.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels, des services de consultation en TI, des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels, ainsi que de services de gestion d'infrastructures, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique. Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI se sont accrus de 15,0 M\$, ou 29,5 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des services de TI ont augmenté de 41,6 %, principalement en raison de la poursuite d'un projet de TI d'envergure dans le secteur des soins de santé au Québec et de la croissance que nous avons enregistrée dans l'ensemble du secteur des soins de santé comparativement au troisième trimestre de 2007. Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI ont augmenté de 23,3 % au troisième trimestre de 2008, comparativement au troisième trimestre de 2007, ce qui s'explique par les importantes ventes conclues avec des clients clés. Depuis le début de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI ont augmenté de 52,7 M\$, ou 26,3 %, comparativement à la période correspondante de 2007, ce qui s'explique par le moment de la constatation des produits d'exploitation tirés de certains contrats.

Au troisième trimestre de 2008, nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, lesquelles étaient auparavant présentées dans les produits tirés des services de TI, ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées et les résultats des trimestres précédents ont été reclassés pour tenir compte de ce changement.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de certains territoires que nous servons au Québec et en Ontario. Au troisième trimestre de 2008, les produits d'exploitation ont augmenté de 26,6 %, ou 4,6 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, en raison de la hausse de 23,6 % du nombre de clients des services sans fil et de 2,6 % du total des produits moyens par client. La croissance des produits moyens par client est attribuable à l'augmentation des produits d'exploitation tirés des services de données sans fil. La croissance trimestrielle est conforme à la croissance de 25,1 %, ou 11,9 M\$, depuis le début de l'exercice, comparativement à la période correspondante de 2007.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits tirés de la gestion du savoir, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité. Au troisième trimestre de 2008, les autres produits ont diminué de 11,7 %, ou 7,3 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007 et conformément à la baisse de 10,9 %, ou 20,5 M\$, depuis le début de l'exercice 2008 par rapport à la période correspondante de 2007. Cette diminution découle principalement de la baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition, de l'ordre de 35,3 %, ou 3,6 M\$, au troisième trimestre et de 23,2 %, ou 7,9 M\$, depuis le début de l'exercice, par suite du rapatriement par Bell Mobilité d'activités que nous exerçons auparavant. De même, au cours du troisième trimestre, une baisse de 10,8 % des produits d'exploitation tirés de la location de matériel téléphonique a été enregistrée, les clients continuant de choisir de détenir leur propre matériel.

Charges

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Coût des marchandises vendues	126,1 \$	122,2 \$	3,2	415,1 \$	398,6 \$	4,1
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	165,9	159,8	3,8	504,3	480,1	5,0
Frais de vente, généraux et administratifs	149,4	155,0	(3,6)	455,8	471,6	(3,4)
Impôts sur le capital	2,9	1,7	70,6	8,3	11,1	(25,2)
Charges d'exploitation	444,3 \$	438,7 \$	1,3	1 383,5 \$	1 361,4 \$	1,6

Au troisième trimestre de 2008, les charges d'exploitation, exclusion faite de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, ont augmenté de 1,3 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le coût des marchandises vendues ainsi que les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation ont augmenté de 3,2 % et de 3,8 %, respectivement, lorsqu'on compare les résultats du troisième trimestre de 2008 à ceux du troisième trimestre de 2007. L'augmentation considérable des services et des solutions matérielles de TI observée au cours du troisième trimestre de 2008 s'est traduite par une augmentation connexe des charges d'exploitation, notamment des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle à l'égard des services de TI et des coûts des marchandises vendues en raison des ventes de solutions matérielles. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation de 4,1 % du coût des marchandises vendues comparativement au dernier exercice reflète les importantes ventes de solutions matérielles de TI qui ont eu lieu au deuxième trimestre de 2008, et les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation reflètent les hausses salariales annuelles et l'augmentation des activités d'impartition qui ont eu lieu au premier trimestre de 2008.

Nos mesures favorisant la productivité mises en œuvre au cours des trimestres précédents ont continué de se traduire par une baisse de nos frais généraux, de vente et administratifs. La baisse des impôts sur le capital depuis le début de l'exercice découle d'une réduction des taux provinciaux d'imposition sur le capital prévus par la loi, du transfert de notre capital imposable dans des provinces où les taux d'imposition sur le capital sont moins élevés et de la diminution de notre capital imposable comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au cours du troisième trimestre de 2008, les impôts sur le capital ont augmenté, comparativement au trimestre correspondant de 2007, en raison d'un ajustement visant à augmenter notre capital imposable pour 2008, ce qui fait plus que contrebalancer l'incidence de la baisse des taux d'imposition sur le capital.

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué de 3,5 % au troisième trimestre de 2008, essentiellement en raison de la baisse du coût des services rendus au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et de la baisse de l'amortissement des pertes actuarielles, lesquelles s'expliquent par la hausse du taux moyen utilisé pour actualiser nos obligations au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes complémentaires de retraite, qui est passé à 5,5 % par rapport à 5,3 % à l'exercice précédent. La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux pour le troisième trimestre de 2007 était également inférieure à celle des deux premiers trimestres de 2007, car les évaluations actuarielles pour le 31 décembre 2006 ont été achevées en juin et en juillet 2007, ce qui s'est traduit par une charge inférieure pour le troisième trimestre.

Amortissement

L'amortissement a diminué de 6,6 M\$, ou 3,6 %, lorsqu'on compare les résultats du troisième trimestre de 2008 à ceux du troisième trimestre de 2007, ce qui est essentiellement attribuable à la méthode de constatation de la dotation aux amortissements fondée sur le vieillissement de nos immobilisations. Cette diminution a été légèrement contrebalancée par les augmentations de 1,3 M\$ et de 2,1 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2007, découlant des variations des durées de vie utiles estimatives d'une partie de notre matériel de télécommunications par suite d'études sur la durée de vie des actifs.

Frais de restructuration et autres frais

Au troisième trimestre de 2008, les frais de restructuration et autres frais ont diminué de 20,8 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, en raison de la hausse du nombre de mesures favorisant la productivité en 2007. En 2008, nous avons engagé des frais de restructuration de 5,6 M\$, lesquels ont été contrebalancés par un ajustement de 5,6 M\$ du passif au titre de la restructuration de 2007 découlant de l'achèvement des coûts liés à cette mesure.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs, qui se sont établis à 38,2 M\$ au troisième trimestre de 2008, ont enregistré une diminution d'environ 0,8 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le niveau d'endettement est demeuré pratiquement inchangé d'un exercice à l'autre et environ 90 % de notre dette est en fait assujettie à des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, cette diminution des intérêts débiteurs est principalement attribuable à la petite tranche de la dette qui demeure assortie de taux variables et au recul des taux d'intérêt à court terme moyens qui a été enregistré au cours de l'exercice comparativement à l'exercice précédent.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par l'intermédiaire des sociétés en commandite n'est pas assujetti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en sociétés par actions dont le bénéfice imposable est assujetti à l'impôt. Notre économie d'impôts pour le troisième trimestre de 2008 s'est chiffrée à 1,0 M\$, soit une diminution considérable comparativement à l'économie d'impôts de 9,6 M\$ enregistrée au trimestre correspondant de 2007. Cette diminution découle essentiellement de la diminution de 12,3 M\$ de l'économie d'impôts exigibles enregistrée pour le trimestre terminé en septembre 2008, comparativement au trimestre correspondant de 2007, ce qui s'explique par la réduction des impôts que le Groupe Bell Nordiq inc. aurait eu à payer pour 2007, soit sa dernière année fiscale avant la liquidation, sur sa quote-part du bénéfice imposable de Télébec et de NorthernTel en raison de notre structure de fiducie de revenu. L'importante diminution de 57,7 M\$, ou 92,6 %, de notre économie d'impôts pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à la période correspondante de 2007, découle principalement de l'augmentation de 44,1 M\$ de l'économie d'impôts futurs enregistrée en 2007 par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition et des modifications des taux d'imposition ainsi que des déductions liées aux dépenses en immobilisations plus élevées aux fins fiscales depuis le début de l'exercice 2008, comparativement à la période correspondante de 2007.

Part des porteurs sans contrôle

Le 1^{er} janvier 2008, la participation indirecte de 36,7 % du Fonds dans Télébec et NorthernTel nous a été cédée contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2. Nous détenons maintenant une participation directe ou indirecte de 100,0 % dans Télébec et NorthernTel. Par conséquent, la part des porteurs sans contrôle que nous avons comptabilisée relativement à ce placement au 31 décembre 2007 a été éliminée. Pour plus de renseignements sur la cession de la participation indirecte du Fonds à notre intention, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008. La part des porteurs sans contrôle au 30 septembre 2008 représente la participation de 37,9 % de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. (34,9 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons comptabilisé dans nos résultats une part des porteurs sans contrôle de 39,6 M\$, comparativement à 44,2 M\$ au trimestre correspondant de 2007. La réduction de la part des porteurs sans contrôle dans nos résultats découle de la hausse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre de 2008, comparativement au trimestre correspondant de 2007, contrebalancée par l'élimination de la part des porteurs sans contrôle liée à Télébec et à NorthernTel. Les distributions déclarées par nos filiales au titre de la part des porteurs sans contrôle au troisième trimestre de 2008 et au trimestre correspondant de 2007 se sont établies à 52,4 M\$ et à 60,5 M\$, respectivement. La diminution des distributions est imputable au paiement effectué par Télébec et NorthernTel à l'intention du Fonds d'un montant de 9,6 M\$ pour le troisième trimestre de 2007, soit 28,7 M\$ depuis le début de l'exercice 2007, avant que la participation ne nous soit transférée et que l'élimination de la part des porteurs sans contrôle auparavant présentée ne soit éliminée.

Bénéfice net lié aux activités abandonnées

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de 2008 reflète les résultats de nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale et des activités d'AMP. Au cours du trimestre, CAE Professional Services (Canada) Inc. (CAE) et nous avons annoncé que nous avons conclu une convention d'achat d'actifs selon laquelle CAE va acquérir nos activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, exercées actuellement sous la marque xwave. Le prix d'achat payé à la clôture sera de 15,1 M\$, et un montant additionnel de 11,0 M\$ sera payé sous réserve de la concrétisation de certains événements, pour un prix d'achat pouvant totaliser 26,1 M\$. L'opération est assujettie à l'exécution de certaines conditions et devrait être achevée avant la fin de l'année. Par conséquent, au troisième trimestre de 2008, nous avons commencé à présenter les résultats des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale à titre d'activités abandonnées.

AMP avait conclu un arrangement avec Bell Canada en vertu duquel il était le distributeur exclusif des produits cellulaires dans le Canada atlantique. Cependant, Bell Canada a mis un terme à cet arrangement avec prise d'effet le 4 juillet 2008. La

perte de ce contrat d'exclusivité s'est traduite par l'élimination de nos activités de distribution de gros de matériel et d'accessoires cellulaires. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2008, nous avons commencé à présenter AMP à titre d'activité abandonnée.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées en 2007 reflétait les résultats d'AMP, des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, de Salesbridge Canada Corp., qui est en voie d'être liquidée, et ceux d'ADS, qui a vendu ses actifs et ses activités au mois d'avril 2007.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit trimestres les plus récents. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 septembre (en millions de dollars, à l'exception des montants par part et par action)	2006 ¹	2007				2008		
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Produits d'exploitation	816,8 \$	830,3 \$	795,4 \$	808,5 \$	819,1 \$	837,9 \$	815,6 \$	815,3 \$
BAIIA ²	361,8 \$	347,8 \$	355,2 \$	369,8 \$	365,6 \$	353,3 \$	361,0 \$	371,0 \$
Bénéfice d'exploitation ²	183,9 \$	169,9 \$	53,1 \$	139,8 \$	141,2 \$	153,9 \$	161,5 \$	169,3 \$
Bénéfice net (perte nette) :								
Activités poursuivies	(133,8) \$	82,0 \$	42,9 \$	71,0 \$	114,5 \$	74,2 \$	84,8 \$	93,1 \$
Activités abandonnées	6,8	6,5	262,3	2,2	2,9	(9,9)	(0,4)	0,4
Bénéfice net (perte nette)	(127,0) \$	88,5 \$	305,2 \$	73,2 \$	117,4 \$	64,3 \$	84,4 \$	93,5 \$
Bénéfice de base et dilué par part/action :								
Activités poursuivies	(0,88) \$	0,54 \$	0,28 \$	0,47 \$	0,75 \$	0,46 \$	0,53 \$	0,58 \$
Activités abandonnées	0,05	0,04	1,72	0,01	0,02	(0,06)	0,00	0,00
Bénéfice de base et dilué par part/action	(0,83) \$	0,58 \$	2,00 \$	0,48 \$	0,77 \$	0,40 \$	0,53 \$	0,58 \$
Liquidités distribuables ²	186,8 \$	192,1 \$	162,2 \$	177,6 \$	169,5 \$	206,8 \$	183,3 \$	179,3 \$
Distributions en espèces déclarées	153,8 \$	166,2 \$	163,5 \$	161,3 \$	160,1 \$	162,8 \$	165,0 \$	165,3 \$

1. Les données de 2006 n'ont pas été reclassées pour refléter la comptabilisation à titre d'activités abandonnées des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, car il était impossible de le faire avec justesse.
2. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Les résultats d'exploitation trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

2006

- Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant réalisé au troisième trimestre.

2007

- Nous avons mené à terme la répartition du coût d'acquisition dans le cadre de l'arrangement au deuxième trimestre de 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation de 125,3 M\$ de l'amortissement, dont une tranche de 62,0 M\$ est liée à la période allant du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006, une tranche de 31,5 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2007 et une tranche de 31,8 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} avril 2007 au 30 juin 2007.
- Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu les actifs nets et les activités d'ADS, ce qui a généré un montant de 258,2 M\$ représentant notre quote-part du gain après impôts, lequel a été inscrit dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.
- Nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité, dont le coût total s'est chiffré à 27,4 M\$ pour 2007. Les résultats du troisième trimestre de 2007 comprenaient des frais de restructuration et d'autres frais de 20,8 M\$, et un montant additionnel de 5,2 M\$ a été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite.

- Nous avons enregistré une économie d'impôts futurs de 44,1 M\$ au deuxième trimestre de 2007, principalement en raison de l'incidence des modifications des taux d'imposition ainsi que de l'amortissement des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'arrangement. Au quatrième trimestre, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,7 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.

2008

- Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition au titre d'AMP, qui est maintenant inscrite dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.
- Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons commencé à présenter les résultats d'AMP à titre d'activités abandonnées.

Des détails sur nos résultats du troisième trimestre de 2008 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats de chaque trimestre figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels respectifs qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bell.aliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

<i>Pour les périodes terminées les 30 septembre</i> (en millions de dollars)	Trimestres			Périodes de neuf mois		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	310,8 \$	301,4 \$	3,1	895,4 \$	872,7 \$	2,6
Activités de financement	(153,1)	(186,8)	(18,0)	(527,5)	(953,0)	(44,6)
Activités d'investissement	(138,9)	(139,6)	(0,5)	(387,6)	(396,8)	(2,3)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	18,8 \$	(25,0) \$	n.s.	(19,7) \$	(477,1) \$	(95,9)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(2,8)	2,8	n.s.	(3,5)	345,8	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie du trimestre	16,0 \$	(22,2) \$	n.s.	(23,2) \$	(131,3) \$	(82,3)

n.s. non significatif

Nous avons enregistré des rentrées nettes de 16,0 M\$ au troisième trimestre de 2008, comparativement à des sorties nettes de 22,2 M\$ au troisième trimestre de 2007. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, nous avons enregistré des sorties nettes de 23,2 M\$, comparativement à des sorties nettes de 134,1 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007.

Activités d'exploitation

Au cours du troisième trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 9,4 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de la hausse de 8,1 M\$ des flux de trésorerie provenant des variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement, lesquelles sont passées de 2,4 M\$ au troisième trimestre de 2007 à 10,5 M\$ au trimestre considéré. Le troisième trimestre de l'exercice est habituellement marqué par une certaine neutralité sur le plan des rentrées provenant des variations du fonds de roulement et par de faibles incidences saisonnières découlant des variations des débiteurs et des créiteurs, conjuguées à des sorties de fonds élevées en raison du moment des paiements d'intérêts au taux nominal sur la dette à long terme contrebalancées par les faibles exigences relatives aux charges et autres éléments constatés d'avance qui sont habituellement payés au premier semestre de l'exercice. Au troisième trimestre de 2008, nous avons continué de constater les avantages de nos initiatives visant à améliorer l'ensemble des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement, la baisse de 7,0 M\$ des soldes des débiteurs et la hausse de 8,9 M\$ des comptes fournisseurs ayant eu une incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Depuis le début de l'exercice 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 22,7 M\$, soit une hausse de 2,6 % par rapport à la période correspondante de 2007 étant donné que la hausse du bénéfice net en espèces lié aux activités poursuivies a également été conjuguée à la hausse de 10,2 M\$ des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent.

La capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite constitue une source importante d'utilisation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Pour le troisième trimestre de 2008, les cotisations se sont établies à 27,9 M\$, comparativement à 25,3 M\$ au trimestre correspondant de 2007. La capitalisation au troisième trimestre de 2008 comprend un montant de 16,0 M\$ (15,4 M\$ en 2007) au titre de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et un montant de 11,9 M\$ (9,8 M\$ en 2007) au titre des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit. La hausse de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre en vertu des régimes à prestations déterminées découle des effets naturels du vieillissement des employés et de l'augmentation globale des salaires, lesquels ont été légèrement contrebalancés par les départs à la retraite. Les paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit pour 2007 sont présentés après déduction du montant accru des cotisations volontaires des exercices antérieurs et nos paiements pour 2008 reflètent les rapports d'évaluation actuarielle mis à jour terminés au cours du troisième trimestre.

Activités de financement

Au troisième trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 33,7 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2007, et ils ont diminué de 425,5 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007.

Au troisième trimestre de 2008, le montant net lié à l'émission et au remboursement de titres d'emprunt à court et à long terme, y compris les activités de prêt des apparentés, a accru de 13,1 M\$ nos flux de trésorerie liés aux activités de financement, alors qu'au troisième trimestre de 2007, 21,7 M\$ en espèces avaient été affectés à ces activités, montant contrebalancé par la réception de 6,4 M\$ au règlement d'un dérivé sur taux d'intérêt. Nous avons également affecté 10,0 M\$ en espèces, au troisième trimestre de 2007, afin de racheter une tranche de nos débiteurs de la fiducie de titrisation, et aucune opération semblable n'a été réalisée au troisième trimestre du présent exercice. Depuis le début de l'exercice 2008, nous avons racheté des créances de 55,0 M\$ de la fiducie de titrisation, alors que nous avons vendu des créances additionnelles d'un montant net de 80,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2007. Depuis le début de l'exercice 2008, le montant net lié à l'émission et au remboursement de titres d'emprunt à court et à long terme, y compris les activités de prêt des apparentés, a accru nos flux de trésorerie de 21,7 M\$ et comprend le refinancement de la débenture de 50,0 M\$ de Télébec arrivée à échéance au moyen d'un nouveau prêt bancaire à long terme du même montant. Au cours des neuf premiers mois de 2007, nous avons enregistré des sorties nettes de 67,9 M\$, ce qui comprenait l'émission de 1,0 G\$ de billets à moyen terme et l'utilisation du produit connexe et du produit tiré de l'émission de titres d'emprunt à court terme aux fins de remboursement des emprunts bancaires à terme, ainsi qu'un montant net de 24,1 M\$ payé à des contreparties au règlement de dérivés sur taux d'intérêt connexes.

Le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle pour le troisième trimestre de 2008 et pour le trimestre correspondant de 2007 s'est établi à 166,2 M\$ et à 161,5 M\$, respectivement. Pour les neuf premiers mois de 2008 et la période correspondante de 2007, les distributions se sont établies à 493,8 M\$ et à 500,6 M\$, respectivement. La diminution d'un exercice à l'autre tient essentiellement au montant en espèces moindre que nous devons affecter au Fonds étant donné que le nombre moyen de parts en circulation du Fonds a été réduit par suite des rachats de parts du Fonds effectués en 2007, partiellement contrebalancée par la hausse du ratio de distribution par part du Fonds avec prise d'effet au mois de février 2008. En outre, les résultats du mois de janvier 2007 comprenaient la dernière distribution versée par Télébec et NorthernTel aux porteurs de parts sans contrôle du Fonds de revenu Bell Nordiq. En plus des distributions aux porteurs de parts, nous avons également payé un montant de 460,9 M\$ au titre d'un remboursement de capital des associés en 2007, ce qui ne s'est pas répété en 2008.

Activités d'investissement

Au troisième trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 0,7 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2007, alors que nos dépenses en immobilisations étaient comparables à celles de l'exercice précédent, comme il est présenté à la rubrique « Liquidités distribuables ».

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, en plus de réduire les dépenses en immobilisations au cours des deux premiers trimestres de 2008, nous avons affecté 28,1 M\$ à l'acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System le 1^{er} février 2008.

Situation de trésorerie

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation des créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, la capitalisation des régimes de retraite et d'autres engagements. Le prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme de Bell Aliant, s.e.c., qui a été en cours pendant la période de 25 mois terminée le 14 octobre 2008, est venu à échéance et nous prévoyons préparer et déposer un nouveau prospectus préalable de base qui couvrira l'émission future de billets à moyen terme pour une autre période de 25 mois. Malgré les difficultés éprouvées dans les marchés du crédit depuis le troisième trimestre de 2007 et la dégradation de ces conditions au cours du plus récent trimestre, nous continuons d'avoir accès à du financement bancaire engagé et à notre programme de titrisation de créances. Il nous est actuellement impossible d'émettre du nouveau papier commercial sur les marchés monétaires à des conditions favorables. Par conséquent, l'accès à nos facilités de crédit bancaires a constitué une source importante de liquidités durant cette période. Nos principales facilités de crédit bancaires sont en place jusqu'en juillet 2011 et sont fournies par un consortium constitué principalement de banques canadiennes, ainsi que de banques asiatiques et européennes dont l'engagement dans les facilités se chiffre à environ 18 %. Jusqu'à maintenant, aucune des banques de notre consortium n'a

été assujettie à une faillite ou à des procédures connexes, ni à une nationalisation imposée par son gouvernement. Nous continuons de surveiller la situation mondiale du crédit et nous sommes préparés à prendre des mesures pour préserver notre accès aux liquidités nécessaires. De plus, entre autres mesures, nous continuons de réaliser des activités qui visent à atténuer les risques liés aux marchés financiers en diversifiant nos sources de financement, en maintenant une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaires de soutien et en diversifiant les placements de nos régimes de retraite. Par conséquent, notre capacité en matière de liquidités n'a pas subi de conséquences fâcheuses importantes par suite des événements récents qui ont touché les marchés.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	30 septembre 2008		31 décembre 2007	
Avoir des associés	4 931,1 \$	52,3 %	4 516,4 \$	49,7 %
Part des porteurs sans contrôle	1 701,5	18,1 %	1 829,6	20,1 %
Dette nette	2 788,3	29,6 %	2 744,1	30,2 %
Total du capital	9 420,9 \$	100,0 %	9 090,1 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts, et le nombre de parts émises et en circulation au 30 septembre 2008 s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le 1^{er} janvier 2008, nous avons émis 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 à l'intention du Fonds contre sa participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel. Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées à nos parts, veuillez vous reporter à la note 16 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 13 de nos états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.

Dette

Nous avons émis des billets à moyen terme pour un montant total de 2,25 G\$ aux termes du prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme d'un montant de 3,0 G\$ de Bell Aliant, s.e.c., lequel est arrivé à échéance le 14 octobre 2008. Comme il a été mentionné ci-dessus, nous avons l'intention de déposer un prospectus préalable de base de renouvellement aux termes duquel nous pourrions ultérieurement émettre des billets à moyen terme additionnels. Nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ en vertu de notre facilité de crédit bancaire non renouvelable qui arrivera à échéance en juillet 2009. Au mois de juin 2008, nous avons conclu une nouvelle facilité bancaire à terme non renouvelable de 50,0 M\$, arrivant à échéance en juin 2010, que Télébec a utilisée pour refinancer les débetures de série Z qui étaient arrivées à échéance.

Nous maintenons un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités bancaires renouvelables. Au 30 septembre 2008, nous avons émis un montant de 92,2 M\$ en vertu de notre programme de papier commercial et un montant additionnel de 150,2 M\$ avait été prélevé sur nos facilités bancaires. Nos facilités bancaires générales soutiennent également des lettres de crédit de 167,7 M\$ (obligations hors bilan) émises pour financer nos activités au 30 septembre 2008. Nos facilités bancaires d'exploitation sont de différentes durées, mais la plupart arriveront à échéance en juillet 2011.

Nous disposons également d'une facilité bancaire non renouvelable liée à la caisse de retraite de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 30 septembre 2008, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 42,4 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures fédérales d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes sur une période de 10 ans. Afin de préserver une certaine souplesse générale sur le plan des liquidités et de l'exploitation, en cette période de difficultés sur le marché du crédit, nous prévoyons utiliser notre facilité liée à la caisse de retraite afin de financer un montant prévu de 11,3 M\$ au titre des paiements exceptionnels liés aux déficits au cours du quatrième trimestre de 2008.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos facilités de crédit, de leur montant disponible et de leur montant prélevé au 30 septembre 2008.

<i>Au 30 septembre 2008</i>					
<i>(en millions de dollars)</i>	Échéance	Montant autorisé	Montant prélevé	Lettres de crédit	Montant disponible
Ligne de crédit d'exploitation bancaire renouvelable	7 juillet 2011	576,0 \$	242,2 \$	6,6 \$	327,2 \$
Facilité bancaire liée à la caisse de retraite	7 juillet 2011	450,0	–	42,4	407,6
Autres facilités bancaires remboursables à vue	Diverses	15,0	0,2	5,5	9,3
Autres facilités bancaires de lettres de crédit	Annuelles	163,0	–	155,6	7,4
Total		1 204,0 \$	242,4 \$	210,1 \$	751,5 \$

Nos facilités de crédit sont assorties de dispositions et de clauses restrictives usuelles qui pourraient déclencher un cas de manquement. L'accès continu à nos facilités de crédit dans des conditions d'exploitation normales n'est pas assujéti au maintien d'une cote de crédit bien précise. Toutefois, l'applicabilité de certaines clauses restrictives dépend du maintien de cotes de crédit de qualité. Par exemple, nous pourrions devoir respecter une nouvelle clause concernant le ratio financier et être obligés de limiter les distributions si nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité (généralement inférieur à « BBB »). De plus, il pourrait survenir un événement de changement de contrôle si une entité autre que BCE ou Bell Canada obtenait le contrôle de notre entreprise et que nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité.

Plus de détails sur notre dette à long terme figurent à la note 13 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 10 de nos états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2008 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en de la capitalisation aux régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Le taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds se chiffre à 2,90 \$ la part. Les distributions du Fonds sont approuvées mensuellement au gré des fiduciaires du Fonds. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les estimations, les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables s'établiront entre 655 M\$ et 660 M\$ pour 2008.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 15,5 % et 16,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives.
- Pour 2008, nous devons effectuer des paiements extraordinaires d'environ 50 M\$ pour financer les déficits au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous avons l'intention de refinancer la majeure partie de cette dette lorsqu'elle arrivera à échéance au moyen de nos facilités bancaires, comme il est indiqué à la rubrique « Situation de trésorerie ».

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails sur ces engagements sont décrits à la note 15 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. En vertu de cette convention, nous avons touché un produit net en espèces de 165,0 M\$ au 30 septembre 2008.

Plus de détails au sujet de cette convention sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Les principales hypothèses formulées pour déterminer la juste valeur de nos instruments financiers demeurent inchangées comparativement au 31 décembre 2007. Des détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 14 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 11 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008. Au 30 septembre 2008, nous détenions des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait 250,0 M\$ et la juste valeur totalisait 7,6 M\$ en faveur de la contrepartie. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 18 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Principales conventions comptables

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, de nouvelles conventions comptables en vertu du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », et du chapitre 3031, intitulé « Stocks », du *Manuel de l'ICCA*.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital d'une entité et sur la façon dont il est géré.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », qui établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Passage aux IFRS

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les IFRS. Nous avons élaboré la démarche en quatre étapes suivante pour effectuer le passage aux IFRS :

Première étape – sensibilisation et évaluation initiale

Deuxième étape – évaluation détaillée

Troisième étape – élaboration

Quatrième étape – mise en œuvre

Les deux premières étapes englobent l'élaboration du plan et de la structure du projet initial, la formation et la réalisation d'études visant à déterminer l'incidence sur différents aspects de notre exploitation et de nos informations financières. Au cours de la troisième étape, nous commencerons à prendre des décisions en matière de conventions comptables en nous appuyant sur nos évaluations et nous élaborerons les plans de mise en application. La dernière étape correspond à l'étape de mise en œuvre réelle du passage aux IFRS. Selon notre échéancier provisoire, nous prévoyons franchir les deux premières étapes au cours de l'exercice 2008 et les deux dernières étapes d'ici le 31 décembre 2009, puis apporter de légers changements en 2010.

Au 30 septembre 2008, la majeure partie de la première étape avait été franchie et nous en sommes actuellement à la deuxième étape, soit à l'évaluation de l'incidence que cette transition aura sur notre exploitation et notre information financière.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

L'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », lequel a remplacé le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». La nouvelle norme fournit des indications sur l'évaluation, la comptabilisation, la présentation et les informations à fournir relatives à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. La norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette nouvelle norme aura sur nos activités et sur la présentation de l'information financière.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les énoncés prospectifs formulés dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ainsi que dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables à la date à laquelle nous avons formulé ces énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, nous avons présenté les principales hypothèses que nous avons posées lors de la préparation de nos énoncés prospectifs à l'égard du rendement financier et d'exploitation prévu pour 2008. Elles comprennent des hypothèses économiques, financières, opérationnelles et relatives au marché incluses dans notre rapport de gestion pour les trois premiers trimestres de 2008 et, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, elles n'ont pas subi de modification importante jusqu'au 28 octobre 2008.

Cibles révisées

Nous avons conclu une entente à long terme avec Bell Canada afin de fournir un réseau de transmission amélioré permettant une connexion des sites cellulaires de Bell Mobilité dans le Canada atlantique à ceux de certaines régions du Québec et de l'Ontario. Cet investissement permettra l'ajout de la technologie HSPA (accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets) au réseau existant, ce qui permettra d'offrir plus d'options sans fil à nos clients grâce à nos ententes avec Bell Mobilité, et viendra appuyer la migration pancanadienne de Bell Canada vers la technologie Long Term Evolution (LTE), la norme mondiale de services sans fil de quatrième génération (4G). Il nous permettra également d'accroître à moindres coûts l'utilisation de la technologie de fibre optique dans une plus grande partie de notre réseau d'accès, améliorant ainsi notre capacité de service future. En août 2008, notre cible concernant les produits d'exploitation pour 2008 a été révisée par suite du reclassement des activités d'AMP et des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale à titre d'activités abandonnées.

Cibles pour 2008	Cibles publiées en août 2008	Cibles révisées en octobre 2008
Produits d'exploitation	3 240 M\$ à 3 310 M\$	inchangé
Intensité du capital ¹	14,5 % à 15,5 %	15,5 % à 16,5 %
Liquidités distribuables ²	720 M\$ à 740 M\$	700 M\$ à 720 M\$

1. L'intensité du capital correspond aux dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie divisées par les produits d'exploitation.

2. Les liquidités distribuables sont une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recouru à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à notre notice annuelle de 2007 pour une liste de risques importants auxquels nous sommes exposés, à notre avis. La liste des risques présentée n'est pas nécessairement exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, une incidence négligeable sur nos activités consolidées.

Au cours des trois premiers trimestres de 2008, nous n'avons pas noté de changements importants quant à la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi que dans notre notice annuelle de 2007. Nous avons effectué une mise à jour du cadre réglementaire et du contexte concurrentiel à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ». Bien que la nature des risques auxquels nous sommes confrontés en tant que participants des marchés financiers n'ait pas changé au cours des trois premiers trimestres de 2008, l'incidence sur nos activités de bon nombre des risques que nous avons ciblés antérieurement semblent se faire imminente. Plus particulièrement, les rendements négatifs des placements sur les marchés mondiaux des titres de capitaux propres vont probablement accroître les déficits de nos régimes de retraite à la fin de l'exercice 2008, ce qui fera augmenter les exigences de capitalisation en espèces pour 2009. Nous évaluons actuellement l'échelle potentielle des exigences de capitalisation additionnelles, mais l'incidence continuera de varier en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés qui seront enregistrées d'ici la fin de l'exercice. Notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite nous permettra de répondre à toute exigence de capitalisation en espèces additionnelle que cette situation pourrait imposer. Le risque lié à l'accès continu aux liquidités et l'incidence que pourraient avoir les conditions actuelles des marchés financiers ont été analysés précédemment à la rubrique « Situation de trésorerie ».

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires et annuels des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Produits d'exploitation	815,3 \$	808,5 \$	2 468,8 \$	2 434,2 \$
Charges	646,0	668,7	1 984,1	2 071,4
Bénéfice d'exploitation	169,3 \$	139,8 \$	484,7 \$	362,8 \$

Le bénéfice d'exploitation nous permet de faire une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation pro forma ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	169,3 \$	139,8 \$	484,7 \$	362,8 \$
Ajouter : Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	25,1	26,0	74,7	83,8
Amortissement	176,6	183,2	525,8	604,0
Frais de restructuration et autres frais	–	20,8	0,1	22,2
BAIIA	371,0 \$	369,8 \$	1 085,3 \$	1 072,8 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées incluent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre les ajustements à nos liquidités distribuables normalisées pour tenir compte des éléments suivants:

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de compte du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, depuis le troisième trimestre de 2007, le calcul des liquidités distribuables n'inclut aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux lois fiscales futures adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

<i>Pour les périodes terminées les 30 septembre</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	310,8 \$	301,4 \$	895,4 \$	872,7 \$
Ajouter (déduire) :				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	0,5	2,3	4,5	18,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	1,1	0,7	0,7	(2,2)
Dépenses en immobilisations	(138,8)	(139,7)	(361,4)	(398,0)
Liquidités distribuables normalisées	173,6	164,7	539,2	491,2
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :				
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(10,5)	(2,4)	(18,5)	(8,3)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(2,5)	(1,2)	(4,1)	(1,6)
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	11,9	9,8	36,9	26,5
Frais de restructuration et autres frais	–	20,8	0,1	22,2
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	2,9	1,7	8,3	7,5
Autres ajustements :				
(Charge) économie d'impôts exigibles	–	(12,3)	(3,9)	(9,9)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	3,9	(3,5)	11,4	4,3
Liquidités distribuables	179,3 \$	177,6 \$	569,4 \$	531,9 \$

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être considérablement, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux nouvelles lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24,9 \$	48,1 \$
Débiteurs	3	358,6	371,5
Stocks	4	12,0	25,7
Charges payées d'avance		31,6	17,3
Actif d'impôts futurs		24,4	27,7
Impôts à recouvrer		6,9	13,4
Actif à court terme lié aux activités abandonnées	5	13,1	-
		471,5	503,7
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles	2	3 722,2	3 730,1
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3 228,6	3 154,5
		6 950,8	6 884,6
Autres actifs			
Créances à long terme		18,0	48,8
Charges reportées		16,8	27,5
Actif d'impôts futurs		7,2	7,1
Actif au titre des prestations constituées	6	373,7	363,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2	123,3	82,8
Écart d'acquisition	7	2 774,2	2 554,5
Actif à long terme lié aux activités abandonnées	5	2,5	-
Total de l'actif		3 315,7	3 084,6
		10 738,0 \$	10 472,9 \$
Passif et avoir des associés			
Passif à court terme			
Effets à payer à un apparenté	17	5,0 \$	1,9 \$
Créditeurs et charges à payer	8	323,4	394,5
Distributions à verser		55,3	52,0
Passif d'impôts futurs		0,5	0,3
Dette à court terme	9	242,4	216,7
Tranche à court terme de la dette à long terme	10	109,1	59,8
Passif à court terme lié aux activités abandonnées	5	8,1	-
		743,8	725,2
Passif d'impôts futurs		452,1	455,6
Dette à long terme	10	2 456,7	2 513,8
Passifs liés aux dérivés	11	7,6	3,7
Passif au titre des prestations constituées	6	423,4	410,5
Crédits reportés		21,8	18,1
		4 105,4	4 126,9
Part des porteurs sans contrôle	12	1 701,5	1 829,6
Avoir des associés		4 931,1	4 516,4
Total du passif et de l'avoir des associés		10 738,0 \$	10 472,9 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)

	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Produits d'exploitation		815,3 \$	808,5 \$	2 468,8 \$	2 434,2 \$
Charges					
Charges d'exploitation		469,4	464,7	1 458,2	1 445,2
Amortissement		176,6	183,2	525,8	604,0
Frais de restructuration et autres frais		-	20,8	0,1	22,2
		646,0	668,7	1 984,1	2 071,4
		169,3	139,8	484,7	362,8
Autres charges (gains)		(0,6)	(4,3)	1,9	(1,7)
Intérêts débiteurs					
Intérêts sur la dette à long terme		34,7	33,7	103,2	107,7
Autres intérêts débiteurs		3,5	4,8	14,3	11,8
		38,2	38,5	117,5	119,5
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		131,7	105,6	365,3	245,0
Impôts sur les bénéfices					
Charge (économie) d'impôts exigibles		-	(12,3)	(3,9)	(9,9)
Charge (économie) d'impôts futurs		(1,0)	2,7	(0,7)	(52,4)
		(1,0)	(9,6)	(4,6)	(62,3)
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		132,7	115,2	369,9	307,3
Part des porteurs sans contrôle		39,6	44,2	117,8	111,4
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		93,1	71,0	252,1	195,9
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	5	0,4	2,2	(9,9)	271,0
Bénéfice net		93,5 \$	73,2 \$	242,2 \$	466,9 \$
Bénéfice par part					
Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies		0,58 \$	0,47 \$	1,58 \$	1,29 \$
Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées		0,00	0,01	(0,06)	1,78
Bénéfice de base et dilué		0,58 \$	0,48 \$	1,52 \$	3,07 \$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars)

	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Bénéfice net		93,5 \$	73,2 \$	242,2 \$	466,9 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	(0,5)	(6,3)	(0,5)	3,3
Résultat étendu		93,0 \$	66,9 \$	241,7 \$	470,2 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés de l'avoir des associés
(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 septembre 2008

(en millions de dollars)

	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2007		1 548,0 \$	0,2 \$	743,6 \$	(611,4) \$	2 873,2 \$	(37,2) \$	4 516,4 \$
Bénéfice net de la période		-	-	242,2	-	-	-	242,2
Émission de parts de société en commandite de catégorie 2								
lors d'un regroupement d'entreprises	2, 13	513,5	-	-	-	-	-	513,5
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(61,1)	-	-	(61,1)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(279,4)	-	-	(279,4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	-	-	-	-	-	(0,5)	(0,5)
Solde au 30 septembre 2008		2 061,5 \$	0,2 \$	985,8 \$	(951,9) \$	2 873,2 \$	(37,7) \$	4 931,1 \$

Pour la période terminée le 30 septembre 2007

(en millions de dollars)

	Note	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2006		2 008,9 \$	- \$	158,5 \$	(201,1) \$	2 870,3 \$	- \$	4 836,6 \$
Bénéfice net de la période		-	-	466,9	-	-	-	466,9
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(59,4)	-	-	(59,4)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(256,8)	-	-	(256,8)
Charge liée aux options sur actions		-	0,2	-	-	2,9	-	3,1
Remboursement du capital-actions des associés		(460,9)	-	-	-	-	-	(460,9)
Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		-	-	0,8	-	-	(40,2)	(39,4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	-	-	-	-	-	3,3	3,3
Solde au 30 septembre 2007		1 548,0 \$	0,2 \$	626,2 \$	(517,3) \$	2 873,2 \$	(36,9) \$	4 493,4 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars)	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net provenant des activités poursuivies		93,1 \$	71,0 \$	252,1 \$	195,9 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Amortissement		176,6	183,2	525,8	604,0
Gain à la cession d'actifs		(1,4)	(0,1)	(1,6)	-
Charge (économie) d'impôts futurs		(1,0)	2,7	(0,7)	(52,4)
Coût net des régimes d'avantages sociaux	6	23,0	24,4	68,9	78,5
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi	6	(27,9)	(25,3)	(83,4)	(71,6)
Part des porteurs sans contrôle		39,6	44,2	117,8	111,4
Autres		(1,7)	(1,1)	(2,0)	(1,4)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		10,5	2,4	18,5	8,3
		310,8	301,4	895,4	872,7
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Rachat de créances	3	-	-	(55,0)	-
Produit net à la vente de créances		-	(10,0)	-	80,0
Produit net de la dette à court terme		12,6	98,6	25,7	193,8
Produit (remboursement) net d'effets à payer à un apparenté		2,7	(116,5)	3,1	10,5
Produit de la dette à long terme	10	-	-	50,0	994,5
Remboursement de la dette à long terme	10	(0,7)	(1,1)	(51,9)	(1 236,9)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		(1,5)	(2,7)	(5,2)	(5,7)
Paiement aux porteurs de parts sans contrôle		-	-	(0,4)	(3,6)
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net		-	6,4	-	(24,1)
Remboursement du capital des associés		-	-	-	(460,9)
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle	12	(52,4)	(60,5)	(160,6)	(180,8)
Distributions versées		(113,8)	(101,0)	(333,2)	(319,8)
		(153,1)	(186,8)	(527,5)	(953,0)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Dépenses en immobilisations		(138,8)	(139,7)	(361,4)	(398,0)
Produit de la vente d'immobilisations		0,2	0,1	1,9	1,2
Acquisition d'entreprises, déduction faite de l'encaisse	2	(0,3)	-	(28,1)	-
		(138,9)	(139,6)	(387,6)	(396,8)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie provenant des activités poursuivies		18,8	(25,0)	(19,7)	(477,1)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie provenant des activités abandonnées		(2,8)	2,8	(3,5)	345,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		8,9	30,3	48,1	139,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		24,9 \$	8,1 \$	24,9 \$	8,1 \$
Information supplémentaire					
Intérêts versés		64,3 \$	32,4 \$	138,6 \$	121,7 \$
Impôts sur les bénéfices recouvrés, montant net		(2,8) \$	(1,2) \$	(5,1) \$	(4,6) \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite a été établie en vertu des lois du Québec et détient les activités principales du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Nous avons préparé ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada, en utilisant les mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles conventions comptables, lesquelles sont présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Utilisation d'estimations comptables

Au cours du deuxième et du troisième trimestres de 2008, nous avons mené des études sur la durée de vie des actifs d'une partie du matériel de télécommunications à la suite desquelles nous en avons diminué la durée de vie utile estimative, la faisant passer d'une étendue de douze à onze ans à une étendue de onze à huit ans. Ce changement des estimations a été appliqué prospectivement et a entraîné une augmentation de 1,3 M\$ des charges d'amortissement pour le troisième trimestre de 2008 et de 2,1 M\$ depuis le début de l'exercice. L'incidence prévue de ce changement est une augmentation de 4,7 M\$ des charges d'amortissement sur une base annuelle.

Au troisième trimestre de 2008, nous avons diminué l'estimation de la créance à long terme associée à l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et du Groupe Bell Nordiq, la faisant passer de 44,0 M\$ à 22,3 M\$. L'estimation révisée de la créance à long terme est basée sur l'information actuellement disponible et le montant que nous pourrions recevoir pourrait différer de manière importante de l'estimation. Veuillez vous reporter à la note 7 pour de l'information supplémentaire.

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons réduit de 5,6 M\$ l'estimation du passif au titre des frais de restructuration et autres frais inscrite en 2007 relativement à des initiatives visant le rendement. Comme les employés qui ont quitté avaient la possibilité de faire des choix qui pouvaient avoir une incidence sur leur indemnité de départ, le coût final des mesures en lien avec les indemnités de départ et les avantages sociaux a différé de manière importante de notre estimation. Veuillez vous reporter à la note 8 pour de l'information supplémentaire.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 17 pour une analyse de la gestion de notre capital.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », lequel a été publié par l'ICCA et établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante. Veuillez vous reporter à la note 4 pour plus d'information sur les stocks.

Les stocks représentent les produits ou le matériel achetés pour revente. Nous évaluons les stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants, le coût correspondant à la moyenne pondérée du coût selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimatif des stocks moins la totalité des frais de vente estimatifs.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Modifications futures des conventions comptables (suite)

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui a remplacé le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». La nouvelle norme fournit des indications sur l'évaluation, la comptabilisation et la présentation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que sur l'information à fournir à propos de ceux-ci. La norme s'applique aux états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette nouvelle norme aura sur nos activités et notre information financière.

Normes internationales de présentation de l'information financière

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

Chiffres correspondants

Certaines informations financières correspondantes ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2008, incluant le reclassement des activités abandonnées comme il est décrit à la note 5.

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION

Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel)

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 (note 13), donnant lieu à l'élimination de la part des porteurs sans contrôle présentée antérieurement. La valeur de nos parts émises a été calculée au moyen d'une combinaison de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et de l'analyse des ratios cours/bénéfice de sociétés ouvertes comparables.

Étant donné que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable le 1^{er} janvier 2008. Puisque le Fonds avait comptabilisé à la valeur de consolidation son placement dans Télébec et NorthernTel, la valeur comptable des actifs transférés et des passifs pris en charge a été établie selon leur juste valeur estimative respective le 30 janvier 2007, date à laquelle le Fonds a acquis du Fonds de revenu Bell Nordiq la participation restante de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, et ajustée au titre de l'amortissement de ces actifs pour la période allant du 1^{er} février 2007 au 31 décembre 2007. La tranche restante de la contrepartie a été attribuée à l'écart d'acquisition. Cela a donné lieu à un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs, comme suit :

(en millions de dollars)

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Immobilisations corporelles	30,2 \$
Actifs incorporels à durée de vie limitée	181,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	40,6
Écart d'acquisition (note 7)	191,8
Part des porteurs sans contrôle (note 12)	89,0
Passifs à long terme	(20,0)
Actifs nets acquis	513,5 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION (suite)

Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) (suite)

Les immobilisations corporelles représentent essentiellement les installations et le matériel de télécommunications et les bâtiments. Les actifs incorporels à durée de vie limitée concernent les relations clients et les conventions d'itinérance. Le calcul de l'amortissement de ces actifs sera effectué selon les mêmes méthodes et sur les mêmes durées de vie utiles que celles de nos dépenses en immobilisations existantes. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie concernent les marques Télébec et NorthernTel et les licences de télécommunications.

L'écart d'acquisition constaté relativement à ce regroupement d'entreprises n'est pas déductible aux fins fiscales.

Kenora Municipal Telephone System

Le 1^{er} février 2008, nous avons acquis les actifs et les activités de Kenora Municipal Telephone System en contrepartie d'un montant en espèces de 27,1 M\$ en plus de coûts d'acquisition directs de 1,0 M\$. Depuis cette date, les résultats d'exploitation sont inclus dans nos états financiers consolidés.

Le montant de la contrepartie totale payé sera attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leurs justes valeurs respectives le 1^{er} février 2008. Le processus de répartition exige une analyse de la valeur des relations clients, des droits contractuels acquis, des engagements contractuels pris en charge et des éventualités d'ordre juridique afin de déterminer et de comptabiliser la juste valeur de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge. Lors de l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge, la juste valeur est fondée sur les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : les cours du marché (si disponibles), les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement réel d'une capacité similaire pour certaines immobilisations, les taux du marché hypothétique pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés. La répartition du prix d'acquisition exige également le calcul de l'actif et du passif d'impôts futurs ayant trait aux actifs acquis et aux passifs pris en charge. Tout excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiables sera attribué à l'écart d'acquisition.

Au 30 septembre 2008, la répartition du prix d'acquisition n'était pas achevée, mais des attributions initiales ont été effectuées comme suit :

(en millions de dollars)

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Actifs à court terme	1,3 \$
Immobilisations corporelles	10,2
Écart d'acquisition (note 7)	17,4
Passifs à court terme	(0,7)
Passifs à long terme	(0,1)
Actifs nets acquis	28,1 \$

Ces montants sont fondés sur des évaluations préliminaires et peuvent faire l'objet de rajustements au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires sont obtenus.

Nous procédons actuellement à des études internes des actifs, incluant les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et certains passifs. Les évaluations définitives et l'achèvement de notre répartition du prix d'acquisition pourraient donner lieu à d'importants ajustements de l'écart d'acquisition. Le bénéfice net pourrait également subir l'incidence d'une somme importante en raison du calcul de l'amortissement de la juste valeur des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie limitée assujettis à l'amortissement ainsi que de la détermination définitive des impôts futurs.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

3. CESSION DE CRÉANCES

En mars 2008, nous avons diminué le produit net en espèces de 55,0 M\$ relativement à la convention d'achat et de vente de créances renouvelable que nous avons conclue avec une fiducie de titrisation. Au 30 septembre 2008, notre produit net en espèces en vertu de la convention s'établissait à 165,0 M\$. La sûreté requise en vertu de la convention comptabilisée à titre de droits conservés s'établissait à 44,8 M\$ au 30 septembre 2008 (61,0 M\$ au 31 décembre 2007).

4. STOCKS

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, le coût des stocks constaté à titre de charge d'exploitation, à l'égard des activités poursuivies, était de 7,3 M\$ et de 19,6 M\$, respectivement (7,6 M\$ et 21,7 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007). Ce coût inclut une somme négligeable relative à des réductions de valeur des stocks (somme négligeable au 30 septembre 2007). Aucune réduction importante de valeur des stocks n'a fait l'objet d'une reprise au cours de la période. Une tranche des stocks de nos activités abandonnées est remise en garantie quant à diverses lignes de crédit non engagées dont le solde impayé était de néant au 30 septembre 2008 (5,7 M\$ au 31 décembre 2007) (note 9).

5. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (DSA)

Le 5 août 2008, Placements Bell Aliant, s.e.c. et CAE Services professionnels (Canada) inc. (CAE) ont annoncé qu'ils avaient conclu une convention d'achat d'actifs selon laquelle CAE acquerrait notre unité fonctionnelle DSA, dont les activités sont actuellement exercées sous la marque xwave. Le produit payé à la clôture sera de 15,1 M\$, et un montant additionnel de 11,0 M\$ sera payé sous réserve de la concrétisation de certains événements, pour un prix d'achat pouvant totaliser 26,1 M\$. Cette transaction est assujettie à certaines conditions et devrait être achevée avant la fin de l'année. Par conséquent, nous avons reclassé les résultats des activités de DSA à titre d'activités abandonnées pour le troisième trimestre de 2008. Par conséquent, les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie de la période précédente ont été reclassés pour refléter ce changement.

Les actifs nets de l'unité DSA ont été présentés, à leur valeur comptable, à titre d'actifs et de passifs liés aux activités abandonnées dans le bilan consolidé au 30 septembre 2008. Les principales catégories d'actifs et de passifs liés aux activités abandonnées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Au 30 septembre 2008
Actifs à court terme liés aux activités abandonnées	
Créances	13,0 \$
Remboursement anticipé	0,1
	13,1 \$
Actifs à long terme liés aux activités abandonnées	
Dépenses en immobilisations	
Immobilisations corporelles	0,8
Actifs incorporels à durée de vie limitée	0,1
	0,9
Autres actifs	
Charges reportées	1,6
	2,5 \$
Passifs à court terme liés aux activités abandonnées	
Créditeurs et charges à payer	8,1
	8,1 \$
Actifs destinés à la vente, montant net	7,5 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

5. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)

Il existait une entente entre AMP et Bell Canada selon laquelle AMP était le distributeur exclusif des produits de mobilité de Bell Canada dans le Canada atlantique et à laquelle Bell Canada a mis fin avec prise d'effet le 4 juillet 2008. La perte de cette entente exclusive a entraîné la disparition de nos activités de distribution de gros relatives à du matériel et à des accessoires de mobilité. Par conséquent, les résultats des activités d'AMP ont été présentés à titre d'activités abandonnées. Au troisième trimestre de 2008, AMP a vendu à Bell Canada un inventaire de 3,7 M\$ au coût d'origine dans le cadre de la réduction progressive de ses activités.

Salesbridge Canada Corp. (Salesbridge) et Aliant Directory Services (ADS)

En 2007, les résultats des activités de Salesbridge et d'ADS ont été présentés à titre d'activités abandonnées. Salesbridge est en voie d'être liquidée et n'a pas exercé d'activités en 2008; l'actif net et les activités d'ADS ont été vendus en avril 2007.

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

Pour les trimestres terminés								
les 30 septembre								
(en millions de dollars)								
	DSA	2008 AMP	Total	DSA	AMP	2007 SalesBridge	ADS	Total
Produits d'exploitation	6,2 \$	4,6 \$	10,8 \$	6,5 \$	22,9 \$	– \$	– \$	29,4 \$
Charges	5,7	4,6	10,3	6,1	20,8	–	–	26,9
Gain à la vente	–	–	–	–	–	–	(0,2)	(0,2)
Charge (économie) d'impôts	0,1	–	0,1	0,2	0,6	–	(0,7)	0,1
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	0,4 \$	– \$	0,4 \$	0,2 \$	1,5 \$	– \$	0,5 \$	2,2 \$

Pour les périodes de neuf								
mois terminées les								
30 septembre								
(en millions de dollars)								
	DSA	2008 AMP	Total	DSA	AMP	2007 SalesBridge	ADS	Total
Produits d'exploitation	20,6 \$	47,7 \$	68,3 \$	18,9 \$	61,6 \$	– \$	19,8 \$	100,3 \$
Charges	19,4	44,5	63,9	17,3	56,4	0,8	7,7	82,2
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition (note 7)	–	11,2	11,2	–	–	–	–	–
Gain à la vente	–	–	–	–	–	–	315,0	315,0
Charge (économie) d'impôts	0,3	2,8	3,1	0,4	1,7	(0,2)	60,5	62,4
Parts des porteurs sans contrôle	–	–	–	–	–	(0,3)	–	(0,3)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	0,9 \$	(10,8) \$	(9,9) \$	1,2 \$	3,5 \$	(0,3) \$	266,6 \$	271,0 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Actif (passif) au titre des prestations constituées

Le tableau suivant présente l'état des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les modifications au cours de la période :

<i>(en millions de dollars)</i>	RRPD	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 31 décembre 2007	174,1 \$	(220,7) \$	(46,6) \$
Coût net des régimes d'avantages sociaux	(63,7)	(5,2)	(68,9)
Cotisations	78,0	5,4	83,4
Ajustement à l'achèvement de la répartition du prix d'acquisition de Télébec et de NorthernTel	(15,4)	(2,2)	(17,6)
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 30 septembre 2008	173,0 \$	(222,7) \$	(49,7) \$
Actif au titre des prestations constituées	373,7 \$	– \$	373,7 \$
Passif au titre des prestations constituées	(200,7)	(222,7)	(423,4)
	173,0 \$	(222,7) \$	(49,7) \$

Coût net des régimes d'avantages sociaux

Le tableau suivant présente le coût net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite :

<i>(en millions de dollars)</i>	2008	Trimestres 2007	Périodes de neuf mois 2008	2007
<i>RRPD</i>				
Coût des services rendus au cours de la période	15,6 \$	15,6 \$	46,6 \$	49,0 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	40,3	38,6	120,8	115,8
Rendement prévu des actifs du régime	(39,9)	(39,1)	(119,6)	(116,5)
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	1,3	1,4	4,1	4,2
Pertes actuarielles nettes	4,0	6,2	11,8	20,1
Obligation transitoire	–	(0,1)	–	(0,4)
	21,3 \$	22,6 \$	63,7 \$	72,2 \$
<i>Régimes d'avantages complémentaires de retraite</i>				
Coût des services rendus au cours de la période	0,5 \$	0,5 \$	1,6 \$	1,8 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	2,8	2,7	8,4	8,2
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	(2,1)	(2,1)	(6,1)	(5,7)
Pertes actuarielles nettes	0,5	0,6	1,3	1,8
Actif transitoire	–	0,1	–	0,2
	1,7 \$	1,8 \$	5,2 \$	6,3 \$
Total du coût net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	23,0 \$	24,4 \$	68,9 \$	78,5 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux

Nos cotisations aux RRPD et aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ainsi qu'aux régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été effectuées comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Cotisations au titre des RRPD	25,9 \$	23,7 \$	78,0 \$	66,3 \$
Cotisations au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite	2,0	1,6	5,4	5,3
Capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	27,9 \$	25,3 \$	83,4 \$	71,6 \$
Cotisations aux RRCD	2,1	1,7	5,8	5,3
Cotisations totales	30,0 \$	27,0 \$	89,2 \$	76,9 \$

7. ÉCART D'ACQUISITION

(en millions de dollars)

Écart d'acquisition au 31 décembre 2006	5 446,2 \$
Attributions aux actifs et aux passifs découlant de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq	(2 891,7)
Écart d'acquisition au 31 décembre 2007	2 554,5 \$
Acquisition d'une participation dans Télébec et NorthernTel (note 2)	191,8
Acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (note 2)	17,4
Réduction de valeur liée à l'écart d'acquisition d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)	(11,2)
Variation de l'estimation de la valeur de la créance à long terme à recevoir de Bell Canada	21,7
Écart d'acquisition au 30 septembre 2008	2 774,2 \$

Durant le premier trimestre de 2008, après que Bell Canada nous ait avisés de son intention de cesser d'utiliser AMP comme distributeur exclusif de ses produits de téléphonie mobile dans le Canada atlantique, nous avons évalué la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP. Une charge pour perte de valeur de 11,2 M\$ a été comptabilisée, laquelle a réduit à zéro la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP. Comme le décrit la note 5, AMP a été reclassée à titre d'activités abandonnées.

Les négociations sont toujours en cours avec Bell Canada à propos d'une créance à long terme qui nous est due relativement à l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et du Groupe Bell Nordiq. L'estimation de la créance à long terme reflète l'incidence d'une décision prise par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) en 2006, en vertu de laquelle Bell Canada a réduit les frais de services dans certaines régions. Certaines de ces réductions ont affecté les comptes de clients que nous avons acquis. Nous avons réduit l'estimation de la créance à long terme au cours du troisième trimestre de 2008, la faisant passer de 44,0 M\$ à 22,3 M\$, et nous avons augmenté l'écart d'acquisition. La créance à long terme de Bell Canada est fondée sur une estimation des réductions de taux, lesquelles n'ont pas encore été fixées définitivement par le CRTC et qui pourraient différer des estimations actuelles. Une fois les réductions de taux fixées définitivement par le CRTC, la créance à long terme de Bell Canada sera ajustée en conséquence et le montant pourrait différer de manière importante des estimations actuelles.

8. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

En 2007, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration avant impôts d'un montant de 27,4 M\$ ayant trait aux coûts engagés pour faire progresser les initiatives visant le rendement de l'organisation jusqu'en 2008. Les frais englobaient les coûts des indemnités de départ et des prestations de 23,1 M\$ ainsi que des frais de rationalisation de biens immeubles de 4,3 M\$. Le coût final des initiatives a été moins élevé que notre estimation

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

8. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS (suite)

puisque les employés qui ont quitté avaient la possibilité de faire des choix qui ont eu une incidence sur leur indemnité de départ. Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons diminué de 5,6 M\$ le passif au titre des frais de restructuration ayant trait aux indemnités de départ et aux avantages sociaux afin de refléter le coût final. Le passif au titre des frais de restructuration résiduel ayant trait aux frais de rationalisation de biens immeubles sera réduit à mesure que les frais liés à l'inutilisation de locaux et autres frais liés aux biens immeubles seront engagés.

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons inscrit un montant de 5,6 M\$ en indemnités de départ et en avantages sociaux relativement au départ annoncé d'un cadre supérieur.

Au 30 septembre 2008, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde des frais de restructuration et autres frais de 12,0 M\$ (22,8 M\$ au 31 décembre 2007), dont une tranche de 3,5 M\$ était liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 8,5 M\$ était liée aux indemnités de départ et aux prestations (une tranche de 4,3 M\$ liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 18,5 M\$ liée aux indemnités de départ et aux prestations au 31 décembre 2007).

9. DETTE À COURT TERME

Facilités d'exploitation disponibles

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, nous avons augmenté de 23,0 M\$ les montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation pour les établir à 1 204,0 M\$, comme suit :

- Les facilités de lettres de crédit réservées ont été augmentées de 25,0 M\$ à un montant total de 163,0 M\$;
- Les facilités d'exploitation remboursables à vue ont été diminuées d'un montant net de 2,0 M\$ à 15,0 M\$.

Ces montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation incluent un montant de 5,0 M\$ au titre des activités abandonnées (12,0 M\$ au 31 décembre 2007).

Montants prélevés en vertu des facilités d'exploitation

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Montants prélevés :		
Facilités d'exploitation renouvelables	242,2 \$	210,0 \$
Lignes de crédit non engagées (note 4)	-	5,7
Autres	0,2	1,0
	242,4 \$	216,7 \$

Les billets à court terme d'un montant de 92,2 M\$ (néant au 31 décembre 2007) émis en vertu de notre programme de papier commercial, lequel est financé par nos facilités d'exploitation renouvelables, portent intérêt à un taux moyen de 3,44 % et viennent à échéance à diverses dates entre le 1^{er} octobre 2008 et le 4 décembre 2008.

Les avances d'acceptations bancaires de 150,0 M\$ (210,0 M\$ au 31 décembre 2007) en cours en vertu de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables ont les échéances suivantes :

- 50,0 M\$, portant intérêt au taux de 3,65 % par année, venant à échéance le 8 octobre 2008;
- 60,0 M\$, portant intérêt au taux de 3,80 % par année, venant à échéance le 22 octobre 2008;
- 40,0 M\$, portant intérêt au taux de 3,95 % par année, venant à échéance le 31 octobre 2008.

Nous avons aussi émis des lettres de crédit totalisant 210,0 M\$ (168,1 M\$ au 31 décembre 2007) au moyen de nos facilités de crédit d'exploitation.

10. DETTE À LONG TERME

En juin 2008, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire de 50,0 M\$ qui vient à échéance en juin 2010. Des avances sont disponibles en vertu de cette facilité de crédit par l'intermédiaire d'acceptations bancaires d'une durée inférieure à 180 jours et portant intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % par année.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

10. DETTE À LONG TERME (suite)

Le 23 juin 2008, nous avons prélevé une tranche de 50,0 M\$ sur cette facilité afin de rembourser, à leur échéance, les débiteures à 5,85 % de série Z de Télébec à leur montant en capital. Au 30 septembre 2008, les avances de 50,0 M\$ en cours portaient intérêt aux taux variables des acceptations bancaires majorés de 0,85 %, soit 4,22 % actuellement. De plus, relativement à cette dette, nous avons conclu un swap de taux d'intérêt dont les modalités sont semblables afin de gérer notre exposition aux futures fluctuations des taux d'intérêt. Veuillez vous reporter à la note 11 pour de l'information supplémentaire.

Au cours du troisième trimestre de 2008, les modalités d'une obligation à long terme de 4,3 M\$ liée à l'acquisition, en 2006, de licences d'utilisation d'un logiciel ont été renégociées en faveur d'une entente de paiement mensuel de redevances conclue avec le fournisseur. Par conséquent, le montant a été supprimé de la dette à long terme pour la période terminée le 30 septembre 2008, au même titre que la valeur comptable nette correspondante des licences d'utilisation du logiciel, qui a été retirée des actifs incorporels.

Au troisième trimestre de 2008, l'emprunt à terme non renouvelable de 100,0 M\$ venant à échéance le 7 juillet 2009 a été reclassé, passant de la dette à long terme à la tranche à court terme de la dette à long terme.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers dérivés

Nous avons les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants en cours afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de notre dette à taux variable.

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Juste valeur	Au 30 septembre 2008 Montant nominal	Juste valeur	Au 31 décembre 2007 Montant nominal
Dettes à court terme	20 août 2010	4,98 %	3,5 \$	100,0 \$	1,9 \$	100,0 \$
Dettes à long terme	23 août 2010	4,98 %	3,6	100,0	1,8	100,0
Dettes à long terme	23 juin 2010	3,75 %	0,5	50,0	-	-
			7,6 \$	250,0 \$	3,7 \$	200,0 \$

En vertu de ces swaps, qui sont comptabilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie, nous payons un taux d'intérêt fixe et nous recevons le taux d'acceptation bancaire variable, lequel est révisé chaque trimestre. Les justes valeurs au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007 sont en faveur de la contrepartie et sont comptabilisées à titre de passifs liés aux dérivés. Au 30 septembre 2008, une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt utilisés pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt entraînerait une diminution (augmentation) des passifs liés aux dérivés d'environ 5 M\$.

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette, dont la valeur comptable s'établissait à 2 565,8 M\$ et la juste valeur s'établissait à 2 333,1 M\$ au 30 septembre 2008 (2 573,6 M\$ et 2 422,8 M\$, respectivement, au 31 décembre 2007).

12. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Bell Aliant, s.e.c.	1 701,5 \$	1 740,2 \$
Télébec et NorthernTel (note 2)	-	89,0
Salesbridge	-	0,4
	1 701,5 \$	1 829,6 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

12. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE (suite)

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux porteurs sans contrôle s'établissent comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 septembre	Trimestres				Périodes de neuf mois			
	2008		2007		2008		2007	
	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé
<i>(en millions de dollars)</i>								
Bell Aliant, s.e.c.	52,4 \$	52,4 \$	50,9 \$	50,9 \$	156,6 \$	156,1 \$	152,2 \$	151,7 \$
Télébec et NorthernTel	–	–	9,6	9,6	–	4,5	28,7	29,1
	52,4 \$	52,4 \$	60,5 \$	60,5 \$	156,6 \$	160,6 \$	180,9 \$	180,8 \$

13. CAPITAL DES ASSOCIÉS

Parts de société en commandite

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Parts de catégorie 1		Parts de catégorie 2		Parts de commandité		Total
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	Capital déclaré
Parts au 31 décembre 2007	28 168 803	1 017,1 \$	124 121 177	530,9 \$	54 000	– \$	1 548,0 \$
Regroupement d'entreprises (note 2)	–	–	8 246 429	513,5	–	–	513,5
Parts au 30 septembre 2008	28 168 803	1 017,1 \$	132 367 606	1 044,4 \$	54 000	– \$	2 061,5 \$

Régimes d'achat de parts des employés

Au total, 454 647 et 1 373 684 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos employés au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement (377 531 et 1 338 571 parts, respectivement, au 30 septembre 2007). Une charge de rémunération de 2,5 M\$ et de 7,1 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement (2,3 M\$ et 7,4 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007).

Régime de parts différées

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2008	2007
Parts différées en circulation au début	794 980	–
Attribuées :		
Période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	–	316 717
Période de service allant de mars 2007 à mars 2010	–	453 742
Période de service allant de l'exercice 2008 à l'exercice 2010	412 163	–
Distributions réinvesties	72 848	34 365
	1 279 991	804 824
Frappées d'extinction	(71 051)	(22 452)
Exercées	(32 883)	(4 380)
Parts différées en circulation à la fin	1 176 057	777 992
Parts différées acquises à la fin	365 800	108 174

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 485 011 parts attribuées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 s'élève à 14,5 M\$ (juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 804 824 parts différées attribuées au 30 septembre 2007 de 23,6 M\$). Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, une charge de rémunération de 3,2 M\$ et de 9,8 M\$, respectivement (2,4 M\$ et 5,9 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007), a été comptabilisée relativement aux parts différées en circulation.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

14. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour les trimestres terminés les 30 septembre	2008			2007		
(en millions de dollars)	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1,8) \$	(0,4) \$	(1,4) \$	(2,8) \$	(0,7) \$	(2,1) \$
Reclassement aux résultats	1,2	0,3	0,9	(5,3)	(1,1)	(4,2)
Autres éléments du résultat étendu	(0,6) \$	(0,1) \$	(0,5) \$	(8,1) \$	(1,8) \$	(6,3) \$

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2008			2007		
(en millions de dollars)	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4,0) \$	(0,8) \$	(3,2) \$	6,5 \$	0,9 \$	5,6 \$
Reclassement aux résultats	3,4	0,7	2,7	(2,9)	(0,6)	(2,3)
Autres éléments du résultat étendu	(0,6) \$	(0,1) \$	(0,5) \$	3,6 \$	0,3 \$	3,3 \$

Le reclassement aux résultats représente la tranche des gains ou des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie durant les périodes antérieures qui a été transférée dans les intérêts débiteurs au cours de la période considérée.

15. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Reste de					Par la suite
	2008	2009	2010	2011	2012	
Contrats de location-exploitation	9,3 \$	33,8 \$	30,0 \$	27,1 \$	26,7 \$	305,1 \$
Contrats d'approvisionnement	110,3	357,8	321,1	310,3	312,0	2 529,3
	119,6 \$	391,6 \$	351,1 \$	337,4 \$	338,7 \$	2 834,4 \$

Compte de report

Le compte de report de Bell Canada inclut des montants qui proviennent de clients situés dans ce qui constitue maintenant notre territoire d'exploitation en Ontario et au Québec. Au 30 septembre 2008, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$. L'engagement cumulé du compte de report tient compte de la diminution du compte de report estimatif au cours du premier trimestre de 2008 relative au programme d'extension des services à large bande approuvé par le CRTC et des initiatives liées à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Le montant récurrent dans le compte de report de Bell Canada, calculé sur une année, est estimé à 16,3 M\$. Le 3 mars 2008, avec Bell Canada, nous avons présenté une proposition de baisses de taux pour les services d'accès téléphonique locaux résidentiels autonomes liés aux échanges réglementés au sein des zones de desserte autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec. Ces taux proposés, s'ils étaient approuvés, élimineraient l'engagement futur annualisé de Bell Canada. La décision du CRTC à propos de l'application de ces taux est en suspens.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Notes complémentaires

(non vérifié)

30 septembre 2008

15. ENGAGEMENTS (suite)

Compte de report (suite)

Le CRTC a approuvé au total 102 communautés situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant dans lesquelles Bell Canada et Bell Aliant peuvent déployer le service à large bande en utilisant les fonds du compte de report de Bell Canada. En janvier 2008, le CRTC a également approuvé les initiatives proposées par Bell Canada visant l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Finalement, le CRTC a ordonné à Bell Canada de remettre tout solde résiduel dans son compte de report aux abonnés des services résidentiels des zones de desserte urbaines autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant.

Les questions des rabais et de l'expansion du réseau à large bande au moyen des fonds du compte de report étaient en instance devant la Cour d'appel fédérale dans le cadre de deux appels distincts interjetés par Bell Canada et certains groupes de consommateurs. Bell Canada a fait appel de la légalité de la compétence du CRTC à ordonner des rabais rétroactifs alors que les groupes de consommateurs ont fait appel de la décision de permettre l'utilisation des fonds du compte de report pour élargir la disponibilité des services à large bande. Dans une ordonnance datée du 7 mars 2008, la Cour d'appel fédérale a rejeté les appels de Bell Canada et des groupes de consommateurs. Par la suite, Bell Canada et Telus ont demandé l'autorisation d'interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada de la décision de la Cour fédérale liée aux rabais alors que les groupes de consommateurs ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision en lien avec les services à large bande. Le 25 septembre 2008, la Cour suprême du Canada a donné à Bell Canada, à Telus et aux groupes de consommateurs l'autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale, qui avait confirmé la décision du CRTC à propos de l'utilisation des fonds des comptes de report.

Sous réserve du dénouement de ces instances, nous serons touchés par ces propositions et d'autres propositions de Bell Canada visant à satisfaire à ses obligations au titre du compte de report, puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet de services à large bande. Nous sommes dans l'incapacité d'en estimer l'incidence sur nos résultats financiers pour le moment.

16. ÉVENTUALITÉS

Le 26 juin 2008, une poursuite proposée en recours collectif a été déposée à la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan contre diverses compagnies de téléphone canadiennes, incluant Bell Aliant Communications régionales, société en commandite relativement à la facturation de frais liés au service d'urgence 911. La poursuite allègue, entre autres choses, une rupture de contrat, de la négligence, de la collusion ainsi que la violation de devoir fiduciaire et elle affirme d'une façon générale que les défendeurs ont présenté de manière inexacte la nature des frais liés au service d'urgence 911 et que les charges perçues des clients sont excessives. Les demandeurs réclament des dommages et intérêts non précisés. Nous sommes en mesure de présenter une défense à l'égard de cette réclamation, mais le dénouement de cette affaire ne peut être déterminé pour le moment.

17. GESTION DU CAPITAL

Notre structure du capital inclut toutes les composantes de l'avoir des associés, la part des porteurs sans contrôle dans nos filiales contrôlées, ainsi que la dette à long terme et à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Nos objectifs en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintenir une souplesse financière afin de conserver notre aptitude à honorer nos engagements en cours et à faire les investissements nécessaires au développement futur de l'entreprise;
- procurer un accès à des flux de trésorerie suffisants pour l'exploitation de l'entreprise;
- diminuer l'incidence de la volatilité des frais de financement sur les flux de trésorerie de l'entreprise;
- optimiser le rendement offert aux porteurs de parts au moyen d'une structure du capital composée d'une combinaison de titres de créance et de capitaux propres appropriée compte tenu du niveau de risque de notre entreprise.

Lorsque nous gérons notre structure du capital, nous tenons compte des variations de la conjoncture ou du niveau de risque de l'entreprise et, de temps à autre, nous examinons notre politique de distribution et pouvons la modifier, nous concluons des opérations de couverture, nous émettons ou rachetons des titres de créance, nous émettons ou rachetons des parts de société en commandite ou nous générons des fonds au moyen de notre programme de titrisation de créances.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 septembre 2008

17. GESTION DU CAPITAL (suite)

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) qui constitue une mesure financière non définie par les PCGR pour évaluer notre structure du capital. Ce ratio financier est calculé selon le BAIIA des douze derniers mois. Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme et à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation, moins le montant inclus dans les charges d'exploitation à l'égard du coût net des régimes d'avantages sociaux étant donné qu'une composante importante de ce coût reflète l'amortissement de coûts antérieurs. Notre objectif en matière de gestion du capital, lequel est inchangé par rapport à l'exercice précédent, est de maintenir ce ratio à 2,0:1 environ.

Au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007, notre ratio de la dette nette par rapport au BAIIA se présentait comme suit :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Dette à court terme (incluant les effets à payer à un apparenté)	247,4 \$	218,6 \$
Dette à long terme, incluant la tranche à court terme	2 565,8	2 573,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(24,9)	(48,1)
Dette nette	2 788,3 \$	2 744,1 \$
Produits d'exploitation	3 287,9 \$	3 253,3 \$
Moins : charges d'exploitation	(1 959,5)	(1 946,5)
Ajouter : coût net des régimes d'avantages sociaux inclus dans les charges d'exploitation	122,5	131,6
BAIIA	1 450,9 \$	1 438,4 \$
Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA	1,9:1	1,9:1

Nous sommes assujettis à certaines clauses restrictives énoncées dans nos facilités de crédit bancaires, incluant le maintien d'un ratio du total de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans nos facilités de crédit) d'au plus 3,0:1. En vertu d'une convention des porteurs de parts conclue avec BCE Inc. et Bell Canada, nous devons demander leur autorisation préalable si nous désirons augmenter notre ratio de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans la convention des porteurs de parts) au-dessus de 2,5:1. De plus, nous sommes assujettis à un test d'émission de nouveaux titres de créance en vertu de notre acte de fiducie relatif aux effets, selon lequel de nouveaux titres de créance à long terme ne peuvent être émis que s'ils se traduisent par un ratio de la dette à long terme par rapport au total du capital (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie) de 75 % ou moins. Nous nous conformons à toutes ces clauses restrictives et nous ne sommes pas assujettis à d'autres exigences externes en matière de capital.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. (note 2). La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable.

Au cours des neuf premiers mois de 2008, le Fonds nous a prêté ses liquidités excédentaires, au moyen d'une série de billets. Le Fonds exige des remboursements en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,21 % à 4,68 % par année, et se sont traduits par des intérêts débiteurs encourus de 0,1 M\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008. Au 30 septembre 2008, un billet de 5,0 M\$ était à payer au Fonds, lequel porte intérêt au taux de 3,22 % par année.

Nous procurons une valeur
à long terme à nos porteurs
de parts grâce aux relations
durables que nous bâtissons
avec la clientèle.

Bell Aliant
1-877-248-3113
investors@bell.aliant.ca
www.bell.aliant.ca